

Météo

**Nuageux, pluie
passagère et frais**
min 8 / max 14
page S 15

Sports



page S 7

Arts



«**Érotica**» bien
accueilli à Cannes
page A 12

Sciences



L'invasion annuelle
des insectes piqueurs
page B 1

Auto



Pour oublier la
version précédente
page C 1

Index

Annonces classées	
- immobilier	B6 à B9, C8
- marchandises	C8 et C9
- emplois	C9
- automobiles	C9 et C10
- propositions d'affaires	C11
Arts et spectacles	
- informations	A12 à A16
- ciné-horaires	A14 et A15
- télé-horaires	A14
Bandes dessinées	B7
Bridge	C10
Décès	C11
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	B6
Feuilleton	B7
Horoscope	B8
Jeux et problèmes	B9
Le monde	B3
Loteries	A4
Mot mystère	B9
Mots croisés	B8
Quoi faire	B4 et B5
Sciences	B1

« Vieillir, c'est entrer en solitude »

Du plus loin qu'elle se souvienne elle a eu l'irrépressible besoin de parler, d'écrire, de prendre sa place. Solange Chaput-Rolland n'a pas, avec le temps, changé un iota à ce scénario: peu lui importaient les misères, les rejets parfois, la peine qu'il lui fallait endurer. Exprimer à voix haute ce que d'autres pensaient tout bas a été courageusement son combat.

La sénatrice quitte le Sénat, la femme politique hisse le drapeau blanc, la femme s'installe dans son *agitude*. «Vieillir c'est entrer en solitude». Ce qui ne veut pas dire dans le silence. Ce qui ne veut pas dire dans la vraie retraite. Le silence pour elle serait la mort. L'inaction, pire encore. Pour l'instant elle est servie: des cérémonies de départ du Sénat, un doctorat honorifique du Collège militaire de Saint-Jean, son anniversaire le 14 mai dernier, le lancement aujourd'hui de son nou-



Solange Chaput-Rolland

veau livre: *Les quatre saisons d'Isabelle*. Ouf! Elle laisse quelques amis du Sénat, elle laisse surtout une source d'information, un réseau de première ligne qui la maintenait dans l'action. En analysant rétrospectivement une carrière bien remplie, c'est le rôle de commentatrice politique, davantage que celui de sénatrice qui l'a comblée.

Tout arrive en même temps. C'est brutal. Elle doit assumer, entre la tristesse et la joie, entre les départs et les renouveaux, des émotions contradictoires et fortes.

«Mercredi je serai seule à la maison. Je vais faire un feu dans la cheminée, je vais écouter Nana Mouskouri. Et là je vais pleurer. Seule.»

Elle ne rend pas les larmes

Solange Chaput-Rolland à 75 ans fait toujours très jeune, très animée, il n'y a qu'à la voir marcher, s'activer dans la cuisine, travailler de longues heures. Elle est aussi émotive «et heureuse de l'être», affirme-t-elle. «Oui, je dis merci avec les larmes aux yeux. Et alors?» Elle a donné des coups de griffes, subi en retour des critiques et des attaques. Com-



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse
Solange Chaput-Rolland

VOIR VIEILLIR EN A 2

Chrétien promet un contrôle plus strict des armes

CHANTAL HÉBERT

Le gouvernement fédéral déposera dès l'automne prochain un projet de loi pour resserrer le contrôle des armes à feu au Canada.

Le premier ministre Jean Chrétien en a fait la promesse hier à ses militants au terme d'un congrès où la question de la sécurité dans les lieux publics a produit certains des débats les plus vigoureux et les plus animés au cours du week-end.

«En ce qui me concerne, il ne devrait plus y avoir d'armes à feu dans nos rues et dans nos terrains de jeux, a affirmé M. Chrétien dans son allocution de clôture du congrès. La réglementation devra être plus stricte.»

Dans la foulée d'incidents meurtriers à Toronto et Ottawa,

le ministre fédéral de la Justice avait récemment manifesté sa propre intention de rendre plus sévère la réglementation sur les armes à feu au Canada. Il avait alors soulevé des remous au sein même de son propre caucus. La déclaration d'hier du premier ministre consolide nettement sa position.

Au cours d'un point de presse, le ministre Allan Rock a indiqué qu'il agirait rapidement pour donner suite à la directive désormais officielle de son chef. Mais il s'est montré plutôt avare de détails sur ses intentions. Il a ainsi été impossible de savoir jusqu'à quel point le ministre s'inspirerait de la résolution adoptée à la quasi-unanimité en fin de semaine et qui préconise notamment que soient strictement limitées la

VOIR CHRÉTIEN EN A 2

Autres textes sur le congrès du Parti libéral en page A 5

La margarine au ban!

d'après AP
WASHINGTON

Un nouveau rapport troublant émanant de l'Université Harvard affirme qu'un type de graisse peu connu que l'on trouve dans la margarine et d'autres aliments industriels pourrait être responsable de quelque 30 000 décès par maladie cardiaque chaque année aux États-Unis.

Des chercheurs américains rapportaient l'année dernière que les régimes alimentaires à haute teneur en margarine, conseillés depuis de nombreuses années comme étant préférable au beurre, et les aliments similaires pourraient comporter deux fois plus de risque de crise cardiaque.

Mais un article publié dans l'*American Journal of Public Health* de lundi va même plus

loin, disant que les acides gras trouvés dans ces aliments sont probablement pires que les graisses saturées.

«Cela provoquera un choc chez beaucoup de monde? l'imagine», a déclaré le Dr Walter Willett, le chef du département de la nutrition à l'Université Harvard et chercheur de renom dans le domaine du régime alimentaire et la maladie cardiaque.

Mais d'autres chercheurs et des représentants de l'industrie alimentaire estiment que le Dr Willett réagit d'une façon excessive.

«C'est vrai que ces produits augmentent votre taux de cholestérol mais on ignore encore s'ils comportent les mêmes risques que les graisses saturées»,

VOIR MARGARINE EN A 2

Pour la santé des Québécois



Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a reçu une médaille pour sa participation au 4^e Festival de la Santé qui s'est déroulé hier matin à Montréal. Cet événement a attiré près de 18 000 personnes. M. Johnson, qui chaussait pour l'occasion des espadrilles et portait le jeans, a parcouru à pied le trajet de 10 kilomètres. Lors de son arrivée au parc Lafontaine, il en a profité pour se rafraîchir, en réfléchissant peut-être... au choix de la date du déclenchement des élections générales. Sa femme, Suzanne Marcil, l'accompagnait. Nos informations et autres photos en page A 3.

PHOTO PIERRE LALUMIÈRE, La Presse

Les «oubliés» de la thalidomide des années 60 réclament leur dû

YVES THÉRIAULT
collaboration spéciale



Hélène Mercier-Néron a intenté une poursuite qui pourrait inciter d'autres victimes potentielles de la thalidomide à faire de même.

PHOTO La Presse

Une résidente de Québec intente une poursuite en Cour fédérale contre le gouvernement canadien, qui refuse de la reconnaître comme victime de la thalidomide et de l'indemniser en conséquence.

Hélène Mercier-Néron, une mère de famille de 32 ans, est née sans main gauche. Elle attribue sa condition au fait que sa mère, Rita McLellan-Mercier, a consommé de la thalidomide au début de sa grossesse. Ce médicament a été retiré du marché canadien en mars 1962 quand on a découvert que les femmes qui en avaient pris durant les trois premiers mois de leur grossesse donnaient naissance à des enfants présentant de sévères malformations congénitales.

En 1989, sous la pression de l'opinion publique, le gouvernement constituait un fonds de 9,5 millions pour venir en aide aux victimes de la thalidomide. Mme Mercier-Néron a alors rempli un formulaire de demande d'indemnisation.

«On me l'a retourné, dit-elle, en exigeant la preuve que ma mère avait consommé de la thalidomide durant les trois premiers mois de sa grossesse. J'ai communiqué avec le directeur du programme d'aide pour savoir quels documents ou témoignages il fallait soumettre, mais je n'ai pas eu de réponses claires à mes questions.»

Incapable de s'y retrouver, Mme Mer-

cier-Néron a retenu les services de Me Marc Boulanger, un avocat spécialisé dans les causes de blessures corporelles. Celui-ci a fait parvenir aux responsables du programme une déclaration assermentée de la mère de sa cliente, qui jure avoir consommé de la thalidomide au début de sa grossesse. Il a également produit des déclarations assermentées du médecin traitant de Mme McLellan-Mercier, le docteur Conrad Rousseau, et d'un ex-employé de la pharmacie de Limoilou où elle se procurait les pilules à l'époque. Mais ces témoignages n'ont pas suffi à convaincre les fonctionnaires.

VOIR OUBLIÉS EN A 2

Un impossible combat / page A 10

PARIS 24 JUIN → 01 OCT. 498 \$* VOITURE 22 j. → 649\$	ROME 25 JUIN → 02 OCT. 761 \$* VOITURE 7 j. → 479\$	NICE 25 JUIN → 02 OCT. 508 \$* VOITURE 22 j. → 649\$	VANCOUVER 22 JUIN → 28 SEPT. 499 \$*	MARGARITA 25 JUIN → 30 SEPT. 1 SEM. 669 \$* 3 REPAS + BOISSONS	CUBA PLAYA DEL ESTE TROPICAL 25 JUIN → 30 SEPT. 1 SEM. 699 \$* 3 REPAS PAR JOUR	MIAMI TOUT L'ÉTÉ SAMEDI - MARDI - JEUDI AVION SEUL 199 \$* AVION-AUTO-HOTEL 1 SEM. CAT. A 429 \$*	ORLANDO 25 JUIN → 03 SEPT. AVION SEUL 309 \$* AVION-AUTO-HOTEL 1 SEM. CAT. A 489 \$*
--	--	---	--	---	---	---	---

AIRPRICE Consultez votre agent de voyage Pour voyage avec AIRPRICE il faut être membre inscrit.

La connexion vacances **387-1314**

SPECIAL * Tarifs les plus bas du programme — sujets à certaines restrictions. Pour obtenir ces prix vous devez réserver et payer avant le 21 mai 1994.

Demain dans La Presse

SUITE DE LA UNE

VIEILLIR

«Vieillir, c'est
entrer en solitude»

me un bon soldat, elle a serré les dents, serré les poings. A travers ses déboires politiques lui sont restées quelques lumières : l'amour du public et l'écriture.

Lucide. Elle accepte les louanges «sans être dupe». L'humilité déconcertante : «J'ai perdu presque toutes mes batailles : celle de Pépin-Robarts, celle de Meech, celle de Charlottetown. Pierre E. Trudeau s'est chargé de démantibuler le pays.» Malgré tout elle s'accroche et professe : «Je ne serai jamais indépendantiste.»

Volubile, avec cette voix particulière, un peu ronde, un peu profonde qui sied à merveille à une colère contrôlée, elle pèse mieux ses mots désormais et elle a appris «à refermer les portes plus doucement.»

Malgré tout le brouhaha des derniers jours, elle reste digne et forte, elle en a vu d'autres : «On sait où s'arrête la joie, on sait rarement où s'arrête la douleur.» Depuis la mort de son mari en 1988, elle apprivoise des réalités plus intimes : «Je tournais la page sans savoir laquelle. Certaines préoccupations de ma vie, peut-être l'écrit politique. Je suis entrée en contact avec des personnes âgées ; c'est alors que j'ai pris conscience que je tournais la page sur une sorte de vie, de jeunesse qui était en moi. Que j'assumais désormais ma vieillesse.»

Un nouveau champ de bataille ? «Non, de tendresse.» Serait-elle elle-même clouée à un fauteuil roulant, infantilisée par le médecin traitant ? Empathique. Choyée par la vie, elle veut en redonner. La société doit trouver une solution à la violence que subissent parfois les pauvres femmes trop âgées pour réagir, trop affolées pour se défendre. L'une d'elles âgée de 80 ans, battue par son fils, harcelée pas son gendre pour avoir son chèque de pension l'a bouleversée. «Je suis tombée à genoux devant cette pauvre femme aux jambes cassées et n'ai pu que lui demander pardon.» Solange Chaput-Rolland va encore s'indigner : qu'on se le dise. Et prêter sa voix.

Tais-toi

Les voix du passé, les chuchotantes voix de l'enfance sont à la fois douces et cruelles. Les Chaput habitent au 3512 de la rue Durocher à Montréal. Ils ont déjà quatre garçons, lorsque s'annoncent huit ans plus tard un autre enfant. Le 14 mai 1919 naît leur fille ! «Ma mère devait être déconcertée, j'en conviens.»

La petite Solange est une enfant un peu sauvage, le nez dans les livres, tôt révoltée. «Mais il n'y en avait que pour mes frères !» s'écrie-t-elle. Dieu sait pourtant combien ils l'ont adorée, choyée. Elle en convient mais ils lui disaient dans un même souffle : «Pour l'amour du Ciel, tais-toi !»

Exaspérée sa mère lançait : «Qu'est-ce que j'ai fait au bon

Dieu pour avoir une fille pareille !»

«Je pleurais. On voulait me donner une poupée alors que moi, ce que je voulais, c'était qu'on m'écoute.»

Elle a eu une gouvernante, une institutrice à la maison durant sa prime enfance. L'importateur d'épicerie, de vins et d'alcools qu'était son père, voulait offrir à ses enfants une vie exceptionnelle. Solange est entrée au couvent, pensionnaire à 10 ans. «J'ai adoré ça», affirme-t-elle. Entre une mère très sévère, femme de bonnes œuvres, des parents très mondains, des étés à Saint-Hilaire qui lui rappellent le domaine du Grand Meaulnes, l'influence des religieuses, la petite Solange nourrit son imaginaire, lit et rêve d'écrire. À 18 ans, en compagnie de ses parents, elle va étudier à Paris. C'est le début d'une rébellion. Elle ne veut plus de couvent. Plus de règles. «J'ai commencé à faire ce que je voulais faire et non plus ce que papa voulait.»

Elle va plus loin : «C'est l'année de ma vie qui a fait la femme que je suis.»

Mariée à 20 ans à un homme qui la respecte et la laisse libre : André Rolland. Elle vit à Saint-Jérôme. De loin pourtant son père veille, surtout dès qu'elle commence à écrire dans les journaux locaux des Laurentides : «Faites taire votre femme». C'est peine perdue. À la manière des Thérèse Casgrain, Simonne Monet-Chartrand, elles-mêmes issues du milieu bourgeois et passionnées de justice, Solange prend à son tour le flambeau des

luttés sociales. Son franc-parler la mène à affronter le système, ses employeurs et surtout l'Eglise. «Je crois au Christ. Je me réfère à lui comme humaine de ce siècle. Mais on a trahi le Christ. Aimez-vous les uns les autres. Donnez aux pauvres. Qu'est-ce qu'on a fait de son enseignement ?»

Rien n'est plus fabuleux pour elle que le geste d'allumer son ordinateur, et devant un décor d'arbres ou de mer, laisser couler son imagination, se laisser envahir par des personnages : «L'éternité ? C'est la mémoire. C'est la mer. Mais tant que quelqu'un va me lire et va penser à moi, c'est ça l'éternité. Après, ce sera le néant.»

Elle parle beaucoup de la mer. De ses marées, de son flux et reflux. De sa nécessaire présence dans sa vie. Malgré son envie de revoir Chartres, Solange Chaput-Rolland renonce désormais aux voyages. Elle a vu tout ce qu'elle avait à voir. Il lui reste tous les livres à lire, tous les reportages à écouter à la télévision, tous les amis précieux à recevoir ; les personnes âgées à défendre par une «Loi de la protection de la vieillesse», les romans à mettre au monde : «j'en ai promis un par écrit à mon éditeur.»

«Je ne suis pas contente de moi. Je suis contente de ce que j'ai réussi à faire. J'aurais pu faire mieux ? J'aurais aimé écrire un peu mieux. J'aurais aimé défendre mieux mon pays. J'aurais aimé comprendre les gens un peu mieux. Mais à ce stade de ma vie, je n'ai aucun regret de ce que j'ai fait, en bien ou en mal.» □



Économie

Place aux femmes

■ Les femmes sont de plus en plus nombreuses à choisir le droit comme profession. Mais s'il y a aujourd'hui plus de femmes que d'hommes sur les bancs d'école, les avocates sont encore peu nombreuses à la direction des cabinets. La vapeur est toutefois en train de se renverser. Dans les grands cabinets, il y a plus de femmes que d'hommes qui, à chaque année, sont nommées associées. Un dossier de Valérie Beauregard demain dans La Presse.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

● à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 18 h ;

● à Montréal : avec la collaboration de BCE inc. et Téléglobe Canada, amphithéâtre Bell, 1000, La Gauchetière Ouest, de 10 h à 16 h. Objectif : 150 donneurs ;

● à Rivière-des-Prairies : collecte des employés du Service de l'environnement de la CUM et les Épiceries Unis Métro-Ri-

chelleu inc., station d'épuration de la CUM, 12 001, boul. Maurice-Duplessis, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h. Objectif : 175 donneurs ;

● à Saint-Constant : organisée par le Club Optimiste, hôtel de ville, caserne des incendies, 147, rue Saint-Pierre, de 15 h à 20 h 30. Objectif : 200 donneurs ;

● à Waterloo : organisée par les Chevaliers de Colomb et les Filles d'Isabelle, salle des Chevaliers de Colomb, 309, rue Western, de 14 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30. Objectif : 150 donneurs.

Insolite

Un cheval pas plus gros qu'un chien

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Rosaire Pépin, du quartier Neufchâtel, à Québec, possède un chien Saint-Bernard de bonne taille. À côté de lui, un de ses poulains ne fait vraiment pas le poids.

Ce n'est pas que le chien soit gigantesque, c'est plutôt le cheval qui impressionne par sa petite taille.

Il y a trois ans, M. Pépin a acheté Julie, 12 ans. Jeudi, la jument a donné naissance à son premier rejeton : la poularde mesure 19 pouces et demi et pèse à peine 20 livres.

«Petite», «Pequina», «Puce», M. Pépin n'a pas encore trouvé de nom pour sa poularde. «J'ai passé ma vie avec les chevaux mais je n'ai jamais vu un petit comme cela», raconte son voisin, qui semble encore plus excité que le propriétaire. «Il faut aller au Pérou pour en voir des plus petits», affirme-t-il.

«Ça faisait trois ans qu'on essayait mais ça ne fonction-

nait pas. Si bien qu'un de mes amis m'a déjà dit qu'il tomberait enceinte avant ma jument», rigolait M. Pépin, samedi, en pensant à la gueule que devait faire son ami quand il a appris la nouvelle.

M. Pépin affirme que les chevaux miniatures sont très recherchés. Il croit être le seul éleveur à Québec et un des rares dans la province.

«Aux États-Unis, il faut payer entre 5000 et 6000 \$ US pour en avoir un. J'ai refusé 5000 \$ pour Julie, ma jument», prétend le fermier âgé de 62 ans.

«Si j'en avais une dizaine à vendre demain matin, ils partageraient dans le temps de la dire. Plus ce genre de cheval est petit, plus il est cher.»

Il s'imaginerait facilement les dollars que le nouveau venu pourrait lui rapporter.

Mais celui qui élève aussi des faisans, des paons, des pigeons, des moutons et des cygnes n'a pas l'intention de se départir de sa poularde. Son but est de posséder deux chevaux de 28 pouces ou moins.

CHRÉTIEN

Chrétien promet un contrôle
plus strict des armes

détention et la possession privée
d'armes de poing.

Récemment, M. Rock avait suscité une certaine controverse, y compris parmi les députés libéraux, en évoquant l'hypothèse de bannir les armes à feu dans les villes du pays. Hier, il a également soigneusement évité de revenir sur cette hypothèse. «Il reste beaucoup d'étapes, a-t-il plutôt indiqué. Nous devons consulter le caucus et le Parlement.»

Au delà de prêter main-forte à un ministre néophyte promoteur, la déclaration du premier ministre vise également à permettre au gouvernement de reprendre l'initiative dans un dossier qu'il exploite avec un certain succès l'opposition réformiste.

Ces derniers temps, le parti de Preston Manning a fait de la loi et l'ordre son principal cheval de bataille. Il réclame quotidiennement des peines de prison plus lourdes pour les jeunes contrevenants et plus longues pour les criminels en général.

Les délibérations libérales de la fin de semaine ont prouvé que le sujet de la sécurité publique touchait une corde sensible au sein même du parti gouvernemental.

Alors que des sujets beaucoup plus larges comme la dette ou la réforme des programmes sociaux étaient à l'ordre du jour, ce sont les débats sur la justice qui ont attiré une participation record à toutes les étapes de la rencontre libérale.

Même s'ils ont défait, au terme de discussions animées, certaines des résolutions les plus draconiennes à cet égard, par exemple l'hypothèse d'abaisser à dix ans l'âge auquel un jeune délinquant pourrait être incarcéré ou celle de rendre les membres de commissions de libération conditionnelle responsables des délits criminels des détenus à qui ils accordent la liberté avant la fin de leur peine, les militants ont manifesté clairement leur volonté de voir leur



Le premier ministre Jean Chrétien tend la main à une militante après son discours de clôture au congrès du Parti libéral fédéral qui se tenait à Ottawa. M. Chrétien a eu ensuite une rencontre avec le comité exécutif national nouvellement élu.

PHOTO REUTER

gouvernement faire preuve d'une poigne plus serrée en matière de prévention des crimes.

En plus de prôner une réglementation plus stricte des armes à feu, ils ont adopté sans discussion et par une écrasante majorité une résolution préconisant que la loi sur les jeunes contrevenants soit amendée pour que les mineurs «puissent être incarcérés

suffisamment longtemps pour pouvoir être rééduqués...»

Hier, le premier ministre s'est dit confiant d'avoir l'appui du Bloc québécois dans sa démarche pour contrôler davantage les armes à feu et il a presque mis le Parti réformiste au défi de ne pas l'appuyer. «Le Parti réformiste, parle constamment de la montée du crime, il devrait normalement

nous appuyer, a-t-il déclaré. C'est facile de parler fort mais ensuite il faut agir.»

Rien n'est cependant moins certain. Avec une députation concentrée dans l'ouest du pays et dans des régions rurales, les députés réformistes représentent certains des électeurs les plus réfractaires à un contrôle plus serré des armes à feu. □

MARGARINE

La margarine au ban !

déclare le Dr Margo Denke de
l'Université du Texas.

Les médecins conseillent depuis longtemps d'éviter les graisses saturées, le gras animal que l'on trouve dans le beurre et les viandes, et de leur préférer les huiles végétales polyinsaturées, qui ne posent pas de risque pour le cœur.

Mais il n'est pas toujours pratique d'utiliser des huiles à l'état li-

quide et les fabricants de produits alimentaires les solidifient par le procédé de l'hydrogénation. Les huiles végétales totalement ou partiellement hydrogénées sont utilisées pour faire la margarine, la matière grasse pour faire la pâte (shortening) et toute une gamme de biscuits secs, de croustilles et d'autres aliments industriels.

L'hydrogénation crée un nouveau type de gras que l'on ne trouve pas dans la nature.

Les études montrent que ces graisses augmentent ce qu'on nomme le mauvais cholestérol

— le cholestérol composé de lipoprotéines de basse densité — dans la même proportion que le fait le gras saturé. Mais certaines études indiquent qu'elles diminuent aussi le bon cholestérol ou cholestérol composé de lipoprotéines de haute densité.

Le Dr Willett a déterminé que la consommation moyenne de graisses aux États-Unis est de deux p.cent des calories absorbées quotidiennement. Cela signifie que la moitié des Américains en consomment moins que cela et que la moitié en consomment davantage. Il a déclaré que

30 000 décès par crise cardiaque pourraient être causés par des régimes alimentaires à haute teneur en graisses non naturelles et a demandé à l'Administration américaine des aliments et drogues de les ajouter sur les étiquettes figurant sur les aliments. L'Administration examine actuellement cette question.

Mais Susan Borra, de l'International Food Information Council, estime qu'il faut avant tout que chacun réduise sa consommation totale de graisses à 30 p.cent des calories absorbées chaque jour. □

La quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

074

à quatre chiffres

9790

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Décès, remerciements	285-6816
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe»

Enregistrement : numéro 1400 Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



20-1

CODE DU JOUR

LUNDI
16 MAI 1994

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

OUBLIÉS

Les «oubliés» de la thalidomide
des années 60 réclament leur dû

«Ce plan a été conçu pour refuser les demandes», en conclut l'avocat de Québec. Les chiffres semblent lui donner raison. En 1989, 424 personnes à travers le pays ont réclamé une indemnisation. Or, selon un document du ministère de la Santé nationale dont La Presse a obtenu copie, 104 d'entre elles étaient déjà reconnues officiellement indemnisées par le gouvernement canadien, sans avoir à prouver quoi que ce soit. Tous les autres requérants avaient le fardeau d'établir une preuve de consommation par leur mère. Sur 320, seulement deux ont réussi.

Selon le même document, le

gouvernement a éliminé d'emblée 114 demandeurs, soit parce que leur date de naissance ne correspondait pas à la période de mise en marché de la thalidomide (90), soit parce qu'ils sont nés ailleurs qu'au Canada (huit), soit parce qu'ils sont décédés (16). C'est donc dire qu'il reste 204 victimes potentielles qui sont tout simplement incapables de démontrer, à la satisfaction du gouvernement, que leur mère a bel et bien consommé de la thalidomide durant le premier trimestre de sa grossesse.

«Les exigences du gouvernement sont trop strictes, soutient le président de l'Association canadienne des victimes de la thalidomide, M. Randy Warren. Si le principe de la prépondérance de preuve était admis, des dizaines

de personnes pourraient se qualifier pour le programme d'aide.»

Le directeur du programme d'aide aux victimes de la thalidomide, M. Greg Smith, a confirmé que la nature exacte de la preuve exigée n'est précisée dans aucun document. Visiblement embarrassé, M. Smith a expliqué que chaque cas est évalué individuellement par les avocats du gouvernement. Il a refusé de discuter du cas particulier de Mme Mercier-Néron, tout comme il n'a pas voulu préciser si d'autres requérants avaient exercé des recours légaux contre le gouvernement.

Selon Me Boulanger, l'action intentée par Mme Mercier-Néron pourrait faire bouler de neige. Il étudie d'ailleurs la possibilité d'intenter un recours collectif au nom de tous les «oubliés» de la thalidomide. □

Blessés par une explosion

Presse Canadienne
AUSTIN

■ L'explosion d'une bouilloire à goudron a causé des brûlures à deux personnes vers 10 h 30, hier matin, sur un chantier de construction dans la petite municipalité de Austin, en Estrie, et les enquêteurs de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) doivent poursuivre leur enquête ce matin afin de déterminer les causes exactes de l'accident.

Claude Thomas, âgé de 22 ans, de Magog, et Sonia Morin, âgée de 16 ans, d'Ormerville, surveillaient cette bouilloire lorsqu'elle a explosé, projetant du goudron dans un rayon de plusieurs mètres et atteignant les deux jeunes.

POUR L'AVENIR DES ENFANTS

unicef
Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Doré veut forcer la main du gouvernement Johnson dans le dossier de la réfection des infrastructures

GILLES GAUTHIER

■ L'administration Doré s'impatiente devant la lenteur des négociations avec Québec sur le programme des infrastructures et convoquera une assemblée spéciale du conseil municipal, qui se tiendra au début de juin, pour tenter de forcer la main du gouvernement Johnson s'il n'y a pas d'entente d'ici là.

«L'octroi des contrats pour les travaux de réfection routière et d'installation souterraine de gros tuyaux ne peut être retardé encore bien longtemps», a expliqué le maire Jean Doré après avoir participé hier au choix, sans opposition, des cinq candidats du RCM dans les districts du quartier Rosemont.

«Nos scénarios sont sur la table depuis deux mois et nous parlons aux gens du gouvernement tous les jours», a ajouté le maire. Des travaux d'environ 178 millions sont prévus pour Montréal en vertu du programme de réfection des infrastructures lancé par le gouvernement Chrétien.

Lors de la réunion spéciale du début de juin, l'administration veut octroyer des contrats dans le cadre de ce programme. D'expliquer une attachée politique, s'il n'y a pas d'accord entre-temps, le gouvernement devra expliquer pourquoi les travaux de construction, qui doivent en toute logique débuter à ce temps-ci de l'année, ne peuvent être entrepris. Au chapitre de l'entretien routier, Montréal prévoyait des travaux de 27 millions en 1994, mais ils pourraient passer à 51 millions en vertu du programme.

La pièce maîtresse des propositions montréalaises consiste à aménager le boulevard Henri-Bourassa dans l'est au coût de 120 millions. En plus de Québec, Ottawa et Montréal, Montréal-Nord, Montréal-Est et Anjou participent à ce projet. Le conseil municipal entérinera en juin des modifications des frontières des quatre villes. Elles se traduiront par des échanges de terrains et aucun résident ne passera sous une autre administration.

Les villes de banlieue ne seront par ailleurs pas obligées de procéder à un référendum sur le financement de ce projet même si un certain nombre de citoyens le réclamaient. Montréal n'est pas assujettie à cette procédure et ne voudrait pas qu'un nombre limité d'électeurs dans une municipalité de banlieue puisse bloquer ou retarder ces travaux majeurs.

Le conseil accordera un pouvoir d'extraterritorialité à la Commission des services électriques, paramunicipale montréalaise qui coordonne l'installation souterraine des services tels l'électricité, le téléphone et le câble. Il aurait juridiction sur le territoire des autres villes dans le cadre du projet.

Ces décisions ont fait l'objet d'une entente entre les quatre villes et d'un projet de loi déposé à Québec la semaine dernière.

L'administration Doré sait bien que le gouvernement Johnson n'annoncera les projets d'infrastructures que lorsqu'ils serviront ses objectifs électoraux, mais elle voudrait bien les utiliser aux mêmes

fins en prévision du scrutin municipal du 6 novembre. «J'ai des dates réservées dans mon agenda d'ici à la fin de mai pour des annonces», a dit le maire hier.

La conseil municipal se réunit cette semaine et la réunion régulière suivante est prévue pour le 20 juin. Trop tard, fait-on valoir, pour accorder des contrats d'envergure pour cette année.

Deux membres du comité exécutif sollicitent un nouveau mandat dans Rosemont: André Lavallée (district de Bourbonnière) et Léa Cousineau (Étienne-Desmaré), qui a laissé entendre dans son discours qu'elle souhaite demeurer présidente de l'exécutif. Un conseiller sortant, Michel Lemay, est à nouveau candidat dans Rosemont. Le RCM sera représenté dans Louis-Hébert et Marie-Victorin par de nouveaux venus, France Maher et Pierre Boisseau.

La plupart des candidats du RCM sont choisis sans opposition, ce qui n'aide pas la vente de cartes de membres. Le parti compte environ 4000 membres à l'heure actuelle.



Seuls ou en famille, les Montréalais ont répondu en grand nombre hier, à l'invitation des organisateurs du 4^e Festival de la Santé.

PHOTO PIERRE LALUMIÈRE, La Presse

17 000 participants au 4^e Festival de la Santé

RAYMOND GERVAIS

■ Louis Jean, un Montréalais de 34 ans, s'est distingué hier au 4^e Festival de la Santé en trouvant la fameuse clé qui permet d'ouvrir le coffre-fort contenant un berlingot d'or d'une valeur de 10 000 \$.

C'était la quatrième fois que M. Jean participait ainsi à la course au trésor organisée par le Festival de la Santé.

Interviewé quelques minutes après son exploit, Louis Jean, qui est relevé de compteurs pour Hydro-Québec, a confié à *La Presse* qu'il avait été privé des 10 000 \$ il y a deux ans lorsqu'une dame avait trouvé par hasard la clé cachée dans un arbre creux sur le mont Royal.

«J'ai gardé en note les indices des années passées, je les ai étudiés et comparés avec ceux de cette année. Je me suis dit qu'ils devraient se ressembler et que la clé devrait être cachée dans un endroit similaire à celui des années précédentes. Où peut-on mieux cacher une clé dans un parc que dans un arbre ou près d'un arbre? J'ai examiné soigneusement les indices, mais c'est par hasard que je suis

tombé dessus. Je n'ai jamais réussi à trouver le premier indice et j'ai dû passer aux deux autres», a déclaré en souriant l'heureux gagnant.

«Ça tombe bien, je vais pouvoir régler une petite dette personnelle et prendre des vacances dans Charlevoix cet été.»

M. Jean n'a mis que 30 minutes pour découvrir la cache au trésor.

Le 4^e Festival de la Santé a attiré pas moins de 17 000 participants. Quelque 10 000 personnes se sont inscrites officiellement, tandis que 7000 autres sont venues les retrouver au parc Lafontaine pour participer à la Course aux trésors.

Selon les organisateurs, 2200 coureurs, 3500 marcheurs et 4300 cyclistes ont pris le départ des 10 km sur le pont Jacques-Cartier.

Cette année, 300 familles participaient à l'événement, qui se déroulait dans le cadre de la Journée internationale de la famille.

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, le maire de Montréal, M. Jean Doré, la ministre de la Santé,

Mme Lucienne Robillard, ainsi que Mme Violette Trépanier, ministre de la Sécurité du revenu et ministre déléguée à la Condition féminine, ont participé à la marche de 10 km. Le maire Doré n'a cependant pas terminé le parcours, devant s'occuper de sa campagne électorale.

Encore une fois cette année, c'est Janick Lambert, 21 ans, qui a remporté les honneurs de la course de 10 km avec un temps de 29 minutes et 39,4 secondes. Lizanne Bussière, de Montréal, a fait le parcours avec un temps de 33 minutes et 44,2 secondes.

Lambert, champion des Jeux du Canada sur 10 000 mètres l'an dernier à Kamloops, a devancé Fraser Bertram, de Montréal, et Jean Lagarde, de Saint-Sauveur.

Quant à Lizanne Bussière, docteur en médecine, elle semble vouloir relancer une remarquable carrière qui en fait la meilleure marathonnienne canadienne des 10 dernières années. Il faut également souligner le retour de Jacqueline Gareau, cinquième avec un temps de 36 minutes et 56,4 secondes.

Par ailleurs, pour célébrer l'année de la famille, 6000 ballons portant une copie de la Déclaration «Famille au cœur» ont été lâchés.

Le lâcher de ballons constitue la deuxième étape du projet «Famille au cœur». En mars dernier, le Bureau québécois de l'année internationale de la famille a envoyé la Déclaration à un grand nombre d'organismes et d'entreprises.

La journée d'hier a marqué officiellement le début de la vaste campagne de signature de la Déclaration, opération visant à créer un véritable engouement pour la «famille».

Cette Déclaration rappelle le caractère unique des familles en tant que structure sociale et la pertinence, pour l'ensemble des institutions, d'appuyer leur développement et de promouvoir les familles, en les plaçant au cœur de leurs préoccupations.

La Déclaration sur la famille affirme le rôle déterminant et irremplaçable des familles dans le développement et l'épanouissement de chaque être humain. Elle considère la famille comme une cellule de base de la société.

L'EXPRESS DU MATIN

TROIS MORTS ACCIDENTELLES AU COURS DU WEEK-END

■ Au moins trois personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec, au cours de la fin de semaine. Samedi vers 21 h, un accident de la route a fait deux morts sur la route 132, à Saint-Stanislas-de-Kostka, non loin de Valleyfield. Le véhicule dans lequel prenaient place Marie Théoret, 27 ans, et Yves Paré, 33 ans, tous deux de Saint-Stanislas, a quitté la chaussée pour ensuite faire une violente embardée, causant la mort des deux occupants. Selon la Sûreté du Québec, le conducteur aurait perdu la maîtrise de son véhicule. Un chaudière d'huile à frire oublié sur une cuisinière est à l'origine d'un incendie qui a coûté la vie à David Bouchard, 27 ans, dans son logement du quartier Saint-Pascal, à Québec, vers 2 h dans la nuit de samedi.

TENTATIVE DE MEURTRE

■ Un homme de 24 ans a été victime d'une tentative de meurtre, tard samedi soir, vers 23 h 30, au club Caribéen de Ville LaSalle. A la suite d'une dispute, la victime a été atteinte d'un projectile d'arme à feu de 9 mm à l'épaule. Le blessé a été conduit à l'hôpital Général de LaSalle. La police est à la recherche d'un suspect.

DEUX HOMMES BATTUS ET VOLÉS DANS UN PARC DE HULL

■ La police de Hull est à la recherche de deux individus qui ont volé et battu deux hommes au parc Jacques-Cartier, vers 3 h 30 hier matin. Les suspects ont attaqué les deux hommes alors qu'ils sortaient d'une voiture garée près de la rue Laurier. Les deux victimes ont été forcées de donner leur portefeuille aux voleurs qui ont été décrits comme des individus agressifs. Les suspects se sont rués sur les deux hommes, qui ont été frappés à coups de poing et de pied pendant quelques minutes.

SAMMY FORCILLO, CHEF DE L'OPPOSITION À L'HÔTEL DE VILLE

■ Sammy Forcillo, conseiller municipal de Saint-Jacques, occupera le poste de chef de l'opposition à l'Hôtel de Ville pour le parti Vision Montréal du candidat à la mairie Pierre Bourque. Pierre Goyer (Saint-Edouard) occupera le fauteuil de leader parlementaire. «Jusqu'aux élections du 6 novembre, Vision Montréal misera sur sa présence à l'Hôtel de Ville pour définir l'approche qui lui permettra de relever les défis auxquels est confrontée notre ville», a déclaré M. Bourque. Vision Montréal, qui compte huit conseillers, remplace la Coalition démocratique, qui en a deux, comme opposition officielle à compter de la séance du conseil municipal d'aujourd'hui.

IL ÉCHAPPE À UN INCENDIE

■ Un homme de 34 ans a sauté du deuxième étage d'une maison à logements de la rue Arlington, à Ottawa, pour échapper à un incendie, vers 2 h00 hier matin. Donald McGoun a souffert d'inhalation de fumée et de brûlures au visage. Il a obtenu son congé de l'hôpital hier. L'incendie aurait pris naissance dans son appartement alors que la victime fumait sur le canapé.

LA THERMOPOMPE TURCOTTE RÉINVENTÉE POUR LE CLIMAT DU QUÉBEC

Obtenez GRATUITEMENT notre pochette d'information sur un simple appel téléphonique

incluant:

- Un magazine couleur de 26 pages avec plus de 30 illustrations.
- Notre brochure corporative.
- Commentaires de députés et ministres sur la thermopompe Turcotte.
- Découpage de journaux et éditoriaux sur la thermopompe Turcotte.

Thermopompe pour plinthe électrique
spécial 3495\$
2000\$ moins cher que la compétition

Tél.: 527-4531

installation incluse



Modèle Hitachi incluant contrôle à distance

(C.S.A.)

Pas de plan d'urgence pour la reconversion des industries militaires, dit un ministre fédéral

Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement fédéral ne mettra pas sur pied un plan d'urgence destiné à la reconversion des industries militaires, a affirmé hier le ministre de l'Industrie, John Manley.

L'actuel Programme de productivité des industries de matériel de défense (PPIMD) est, selon lui, suffisamment généreux et devrait combler les attentes des industriels.

«Cent soixante millions, c'est une somme significative et je ne sais pas où nous pourrions trouver de l'argent supplémentaire pour ce programme», a-t-il déclaré au congrès biennal du Parti libéral du Canada, qui prenait fin hier à Ottawa.

Le ministre Manley a fait cette déclaration quelques minutes après que les députés libéraux eurent adopté une résolution demandant expressément au gouvernement de «renforcer le programme de reconversion militaire» et de financer «la reconversion des installations militaires à des fins civiles dans les technologies de pointe».

«Je n'ai jamais vu ça et ça démontre clairement que ce congrès est un cirque», a répliqué le député Yvan Loubier, en mission d'observation pour le Bloc québécois au congrès des libéraux fédéraux.

«On va sûrement reprendre ça aux Communes: la reconversion des industries militaires est essentielle pour l'économie du Québec et de Montréal où des milliers d'emplois sont en jeu», a-t-il insisté.

Selon lui, il faudra plus que 160 millions pour soutenir les efforts de diversification des industries militaires.

Une étude menée par le Bureau fédéral de développement régional et le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce prévoit que 18 000 emplois disparaîtront au Québec, dont 10 000 à Montréal, si les gouvernements fédéral et provincial n'adoptent pas un plan d'urgence pour soutenir la reconversion des industries militaires. Depuis 1987, le Québec a perdu 10 000 emplois dans ce domaine; il en reste 46 000.

Comme il l'avait souligné aux Communes le 5 mai dernier, le ministre Manley a soutenu hier que les industries doivent assumer leur part de responsabilité dans leur repositionnement sur le marché civil. La tâche du gouver-

nement fédéral se résumerait à les aider dans la recherche de «nouveaux marchés», a-t-il répété hier.

En Chambre, John Manley avait affirmé que les Canadiens s'opposeraient à l'instauration d'un programme de sauvetage de l'industrie militaire qui impliquerait des «subventions massives».

«Les Canadiens n'ont pas à s'inquiéter: le gouvernement n'instaurera pas un tel programme», concluait-il alors.

Le Livre rouge précise toutefois qu'un gouvernement libéral mettra en place un programme de reconversion des industries militaires en industries civiles vouées à la haute technologie.

John Manley a soutenu que la résolution adoptée par le PLC hier était conforme à l'esprit du programme libéral.

L'annonce d'une entente sur l'avenir du Collège militaire de St-Jean est prématurée, selon Johnson

GILLES PAQUIN

Même si des ministres fédéraux ont clairement annoncé qu'une entente entre Québec et Ottawa sur l'avenir du Collège militaire royal de Saint-Jean était imminente, le premier ministre Daniel Johnson refuse d'y croire.

«Cela m'apparaît un peu prématuré du point de vue du gouvernement du Québec. J'ai entendu les propos de Marcel Massé (le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales) et il me

semble prématuré de parler d'entente», a déclaré hier M. Johnson, alors qu'il participait au Festival de la santé.

Selon lui, il doit y avoir de nouvelles rencontres entre le ministre de l'Éducation du Québec, Jacques Chagnon, et ses interlocuteurs fédéraux à ce sujet.

«Nous voulons qu'Ottawa enrichisse sa proposition», a dit M. Johnson.

Le ministre de la Défense, David Collenette, et son collègue Marcel Massé soutenaient pourtant, vendredi à Ottawa, que les

deux gouvernements s'étaient mis d'accord sur le maintien de certaines activités militaires sur le campus de Saint-Jean.

D'après eux, Ottawa est prêt à louer les bâtiments du collège à Québec pour la modique somme d'un dollar par année. Il compte lui verser en plus une somme de quatre millions à chaque été pour donner des cours de français aux élèves-officiers de Kingston.

Québec devra pour sa part défrayer plus de cinq millions par année pour le fonctionnement et l'entretien du collège, ainsi

qu'une somme indéterminée pour les salaires des enseignants et du personnel.

Le commandant en chef des Forces canadiennes, le général John de Chastelain, a par ailleurs confirmé samedi que le gouvernement fédéral ne maintiendrait aucune activité militaire sur ce campus. Le Collège militaire royal de Saint-Jean cessera d'exister au printemps 1995, a-t-il dit.

Le candidat du Parti québécois dans le comté de Saint-Jean, Roger Paquin, s'est pour sa part moqué hier du projet d'entente entre Ottawa et Québec.

«Johnson assure le chauffage l'hiver et Chrétien donne des cours d'été», a-t-il dit.

Selon lui, il fallait une dose de cynisme peu commune aux deux ministres fédéraux pour tenter d'imposer au Québec une solution aussi pitoyable. Le projet était d'ailleurs si mauvais que M. Johnson l'a rejeté malgré son à-plat-ventrisme habituel, a soutenu M. Paquin.

En vertu de cette proposition, des cadets anglophones auraient suivi des cours d'été en français au collège, «pour réduire ainsi cette prestigieuse institution militaire en colonie de vacances. Dispenser des cours de français, ne serait-ce pas plutôt le rôle normal de l'École de langues qu'Ottawa a aussi fermée?» demande M. Paquin.

Le Collège militaire n'est pas sauvé par cette proposition: il fermera en 1995 et le campus devra changer de nom et de vocation pendant que celui de Kingston récupérera sa mission, poursuit M. Paquin.

D'ailleurs, le budget Bourbeau ne permet pas de croire que Québec ait les moyens ou la volonté politique de sauver cette institution, conclut le candidat péquiste.

Hérivault veut succéder à Godin

Le candidat défait du Bloc québécois dans Outremont, Jean-Louis Hérivault, a lancé hier sa campagne à l'investiture du Parti québécois dans le comté de Mercier.

M. Hérivault se dit fort de l'appui du député de Sainte-Marie-Saint-Jacques, André Boulerice, de trois membres de l'exécutif du comté, et plus de 200 membres de l'association locale qui ont signé une pétition en sa faveur.

Le mandat de Bouchard en France: s'assurer que Paris comprenne

MICHEL DOLBEC
de la Presse Canadienne
PARIS

Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, est arrivé à Paris hier matin pour «une visite officielle de travail» de quatre jours au cours de laquelle il tentera d'aider les Français «à se faire une tête» sur l'avenir du Québec.

«Il s'agit d'avoir l'assurance que les autorités françaises comprennent clairement ce qui se passe chez nous», a résumé M. Bouchard à sa descente d'avion.

La France occupe une place «privilégiée» dans la stratégie des souverainistes, qui comptent lui faire «jouer un rôle clef dans la reconnaissance» d'un Québec souverain par la communauté internationale.

D'où l'importance pour eux de tenir les Français bien informés.

«La population du Québec aura un choix très clair à faire: il faut expliquer ça à nos amis français, dit Lucien Bouchard.

«Je crois que tout le monde va être heureux d'y voir un peu plus clair, de voir que finalement, les Québécois devront prendre une décision lors d'un référendum si le PQ est élu.»

D'ici jeudi, Lucien Bouchard devrait trouver partout des oreilles attentives, parfois sympathiques, souvent curieuses devant cet être politique «hybride», qui prône aux Communes d'Ottawa la souveraineté du Québec.

Le moment fort de son séjour sera évidemment sa rencontre avec le président François Mitterrand, demain à l'Élysée. L'entretien d'une demi-heure se déroulera en tête-à-tête, ce qui n'est pas banal dans le contexte: ni l'ambassadeur du Canada, M. Benoit Rouchard, ni l'émissaire

de Jacques Parizeau, la péquiste Louise Beaudoin, qui a préparé tout le voyage, n'y assisteront.

Au programme de la visite du chef du Bloc figurent aussi des rencontres avec le leader socialiste Michel Rocard (favorable à la souveraineté) et le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin (sympathique au Québec). M. Bouchard verra aussi le ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, le président du Sénat, René Monory, et une délégation de la commission des affaires étrangères.

En revanche, il n'a pas obtenu de rendez-vous avec le premier ministre Edouard Balladur et le maire de Paris, Jacques Chirac. Le chef bloquiste verra donc un président en fin de mandat mais pas les deux favoris à sa succession. Lucien Bouchard estime quand même que son voyage est «très équilibré politiquement».

«Le président est peut-être en fin de règne mais il est président, a-t-il souligné. Ce serait irresponsable de considérer que le président ne compte plus.»

L'ambassade du Canada à Paris n'a pratiquement joué aucun rôle dans la préparation du voyage du chef de l'«Opposition». L'ancien ambassadeur de Brian Mulroney se défend pourtant bien d'avoir voulu «snober» les services diplomatiques canadiens.

«Je n'ai jamais voulu exclure l'ambassade de ce que nous faisons, a-t-il assuré. Je respecte les institutions et les gens qui sont là mais je considère normal que le voyage soit organisé par mes collaborateurs et moi. Je ne pense pas qu'il aurait très approprié pour les gens de l'ambassade de travailler fort pour convaincre le président de me rencontrer. J'ai voulu éviter les situations embarrassantes.»

RÉSULTATS			
Loto-Québec			
GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	2 883 643,80 \$	
5/6+	10	86 509,30 \$	
5/6	266	2 601,80 \$	
4/6	14 583	90,90 \$	
3/6	289 103	10 \$	
Ventes totales: 19 240 706,00 \$			
Prochain gros lot (approx.): 6 200 000,00 \$			
Prochain tirage: 94-05-18			

Extra		Tirage du 94-05-14	
NUMEROS	LOTS		
781947	100 000 \$	2	10 12 20 22
81947	1 000 \$	23	26 27 29 30
1947	250 \$	39	44 46 48 56
947	50 \$	59	60 62 64 66
47	10 \$		
7	2 \$		

SELECT		Tirage du 94-05-14	
NUMEROS	LOTS		
9	16 18 22 40 41	6/6	0 1 000 000,00 \$
		5/6+	0 22 102,50 \$
		5/6	30 1 227,90 \$
		4/6	21 061 57,20 \$
		3/6	1 201 5 \$
Ventes totales: 835 185,00 \$			
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$			

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUEBEC

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LES JOURS ETIQUETTES ROUGES

C'EST L'ENFER!

5,8%*

Financement au taux de 5,8% pour 48 mois, sur approbation de crédit par Toyota Credit Canada Inc. Cette offre s'applique aux modèles Tercel, Corolla, Camry, Paseo et Celica. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

Toyota

le MAXI-TRANSBLOC®... ingénieux jusqu'au bout des blocs!

Transpavé
Fabricant de produits de béton

Système d'emboîtement révolutionnaire exclusif à TRANSPAVÉ
utilisant une pièce de polypropylène qui permet de réaliser un muret vertical ou incliné.

MAXI-TRANSBLOC®

Couleurs pastel s'harmonisant à la brique de parement
Choix d'accessoires
Garantie contre l'effritement

Une boîte de fleurs gratuite!
Demandez notre brochure d'installation gratuite et recevez, en prime, un certificat cadeau échangeable contre une boîte de fleurs. Cette offre est faite conjointement avec les Horticulteurs du Québec.
• Marché-Central: angle Métropolitain & l'Acadie
• Marché Laprairie: 1200 chemin St-Jean

Nom _____
Adresse _____ Code postal _____

Écrire à: **Transpavé Inc.** 500, rue St-Eustache, St-Eustache, (Québec) J7R 4K3
ou téléphoner: (514) 491-7800 ou 1-800-363-8099

Transpavé
500, rue St-Eustache, St-Eustache, Québec J7R 4K3
Tel.: (514) 491-7800

QUALITÉ

Laval
225, Bellarose, Vimont (514) 963-2562
328, Cote d'Alouette, Fabreville (514) 625-0711
70, avenue Des Terrasses, Ste-Rose (514) 622-2746
3254, boul. Ste-Rose, Ste-Rose (514) 622-0347
3838, St-Martin Ouest, Chomedey (514) 688-3082
435, Principale, Ste-Dorothée (514) 689-4498

Laurentides
359, boul. Daniel-Johnson, Bellemare (514) 438-9667
715, boul. Des Laurentides, Piedmont (514) 727-2468
560, Du Domaine, Ste-Agathe (514) 326-5966
1223, rue Labelle, St-Jovite (514) 475-3276

Rive-Nord
2093, rue Beaudouin, Trois-Rivières (819) 371-3455
147, rue Coulombe, Joliette (514) 752-2562
22, rue Dupuis, St-Jacques de Moncalm (514) 839-3691
1405, route 125, Ste-Julienne (514) 831-2727
487, Dupont, Terrebonne (514) 871-3883
121, St-Charles, Ste-Thérèse (514) 420-7710
28, Industriel, St-Eustache (514) 473-4571
224, 25 avenue, St-Eustache (514) 473-6411
3639, Chemin Oka, St-Joseph-du-Lac (514) 477-2629
B.R.2, route 148, Lacépède (514) 562-3707

Beloeil
862, boul. L. Houdeau, Beloeil (514) 464-5466

Châteauguay
191, boul. Industriel, (514) 691-7791
99, Principale, (514) 692-9992

Laprairie
1400, Chemin St-Jean, (514) 659-2222

Longueuil
1402, L'Abadie (514) 670-8800

Montreal
688, St-Jacques Ouest, (514) 482-8361
2385, Côte de Liesse, (514) 332-0520

Montreal-Ouest
2923, boul. St-Charles, (514) 628-3023
11409, Guay Ouest, (514) 684-5051
1789, boul. des Sources, (514) 636-1810

Sherbrooke
4895, route 143 Sud, (819) 546-5633

Lennoxville
(819) 546-5633

St-Constant
810, St-Pierre Nord, (514) 886-8289

St-Hyacinthe
855, Principale, St-Dominique (514) 773-3723

St-Mathias
91, Chemin des Patriotes (514) 658-5020

Valleyfield
2505, Mgr. Langlois, (514) 373-9887

Ville-Mercier
450, boul. St-Jean-Baptiste, (514) 698-0832

Vaudreuil
1153, boul. Harnois, (514) 455-5658

Évitant toute controverse, les militants libéraux ont fait preuve d'une docilité enthousiaste

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse
OTTAWA

■ Comblés d'être de retour au pouvoir, les libéraux fédéraux ont donné carte blanche à Jean Chrétien et à son gouvernement au cours de leurs assises de la fin de semaine, entérinant presque mot pour mot des pans complets du programme gouvernemental actuel.

«On ne peut pas réinventer la roue chaque fois», a commenté le premier ministre au sujet de cette rencontre où tout baignait visiblement dans l'huile.

En plus de donner à peu près sans discussion leur bénédiction à la réforme des programmes sociaux, aux orientations économiques du gouvernement et au ton plus pragmatique de sa politique étrangère, les militants ont prestement arrondi les coins des résolutions les plus susceptibles de leur compliquer la vie dans certaines provinces, à commencer par le Québec.

Ils ont ainsi remplacé sans débat hier, leur projet de préconiser l'ins-

tauration par Ottawa de normes nationales en éducation, pour s'en remettre aux provinces qui ont la responsabilité exclusive dans ce secteur.

Ils ont également renoncé, sans davantage de débat, à préconiser que soit modifiée la Loi sur les brevets pharmaceutiques pour favoriser les médicaments génériques, une mesure dénoncée à l'avance par Québec qui la juge nuisible à son industrie pharmaceutique. Le texte adopté à la place conseille plutôt de surveiller l'application de ladite loi.

Pour accommoder leurs troupes de Colombie-Britannique, les militants libéraux ont convenu que la suspension de la redistribution électorale projetée par leur gouvernement ne devrait pas empêcher que deux sièges de plus soient conférés comme prévu à cette province d'ici la prochaine élection générale.

Ils ont finalement comblé le parti libéral de l'Ontario en rejetant une résolution qui aurait reconnu aux couples gays les mêmes avantages sociaux que les autres. Cette mesure est au cœur d'un brûlant débat à Queen's Park et des libéraux provin-

ciaux craignent qu'en s'affichant trop ouvertement en sa faveur, plusieurs sièges ruraux leur échappent lors de la prochaine élection.

Exception faite de ce dernier sujet, aucune des résolutions, telles que remaniées en toute fin de congrès par les hautes instances du parti, n'a soulevé la moindre controverse.

De tous les sujets brûlants de l'heure, celui de l'avenir du Québec est de ceux qui ont le moins retenu l'attention des libéraux en fin de semaine. À ce chapitre, les militants ont entériné une résolution qui préconise que des institutions comme Radio-Canada se dotent de «politiques internes conformes à leur mission de voir à promouvoir l'identité canadienne». Ce texte a été décrit comme «une déclaration politique très forte en faveur de l'unité canadienne» par le ministre du Patrimoine Michel Dupuy qui a été le seul à intervenir avant son adoption.

Peu abordé en public, le sujet du Québec aurait été largement en coulisses. «Plusieurs d'entre nous ont tiré des sonnettes d'alarme», affirme Michel Ferdaï. Selon ce délégué québécois, plusieurs ont laissé

savoir aux hautes instances du parti qu'il serait imprudent d'envisager une éventuelle campagne référendaire où le camp fédéraliste défendrait le statu quo actuel. «On ne me fera pas vendre quelque chose qui n'est pas vendable», explique-t-il.

Mais la docilité enthousiaste des militants libéraux s'explique également par leur engouement actuel pour leur chef. 92 p. cent des militants se sont prononcés contre une révision du leadership de Jean Chrétien. Publiquement, la plupart d'entre eux n'avaient que des compliments à la bouche à son sujet en fin de semaine.

«Quand il est devenu chef, je craignais qu'il n'en vienne pas à bout. Il est bien au-delà de tout ce qu'on pouvait espérer», explique ainsi Jacob Rempel, de la Colombie-Britannique. «Je ne pensais pas qu'il serait aussi bon», ajoute Francis Lamont, du Manitoba.

Contrairement à l'habitude dans de tels congrès, le PLC a refusé de dévoiler le nombre exact de participants à ces assises. Mais les communautés culturelles y étaient visiblement beaucoup moins représentées qu'au sein du caucus fédéral actuel.



Pierre Foglia

Le courrier du genou

Suis-je une salope?...

Mariée, mère de trois enfants, je couche deux ou trois fois par mois avec un collègue de bureau. Ces choses-là sont difficiles à cacher et évidemment tout le monde, au bureau, est au courant. Et tout le monde ou à peu près me regarde comme si j'étais la dernière des salopes. Alors j'angoisse...

Très rare ce type de lettre. C'est presque toujours l'autre qui écrit. Genre: Mon chum est allé reconduire chez elle une fille qui prend des cours avec lui, et tatati et tatata, tu connais la suite...

Plus solennelle: Je viens d'apprendre que mon mari me trompe depuis seize ans...

C'est comme rien, j'ai dû écrire une chronique sur le cul récemment. Ce genre de lettres m'arrivent par bourrées, si j'ose dire...

Dans la même pile, Gilles a répondu à une petite annonce, un jeune homme anglais se présente chez lui... je l'ai amené devant la fenêtre, nous avons regardé Montréal qui exultait dans la lumière de fin d'après-midi, nous avons dit des choses sans importance, nous avons fini la bouteille de Champagne et il est parti. La porte refermée, le temps a continué à passer. L'amour n'avait pas eu lieu.

Et puis aussi Shirley Langlois qui m'écrit en majuscules: Le couraillage c'est une question de génération. Moi je ne connais pas ça. Mon chum non plus. La fidélité c'est un choix qui s'impose tout naturellement quand t'as vu les adultes autour de toi courailler comme des débiles toute leur vie. Mon père a fait des enfants partout, ma mère à 52 ans cherche toujours «the big love» dans les soirées pour célibataires...

Une affaire de génération, hein? Dieu que je me sens vieux tout d'un coup.

Le messenger a distribué par erreur, dans mon casier, la lettre que Michèle Paquette, de la rue Olympia à Montréal, adressait à «Votre Horoscope»...

Mon fils est né à 14h10 le 30 juillet 1966 à Montréal. Selon l'horoscope chinois il est «cheval de feu», un mauvais signe semble-t-il, qui attire la malédiction.

Mon fils travaille très fort pour obtenir ce que d'autres semblent récolter plus facilement, il est marié, père de deux enfants, j'aimerais savoir ce que l'avenir lui réserve...

D'abord vous rassurer madame, l'horoscope chinois n'est valable que pour les Chinois.

Ce que l'avenir réserve à votre fils? Rien de spécial. Petite vie tranquille. La même job, le même bungalow, la même auto, la même tondeuse à gazon, la même épouse, les mêmes enfants pour au moins les dix prochaines années. Et le dimanche, le même repas dominical chez sa maman. Et dans dix ans, en sortant de chez vous le dimanche après-midi, sitôt dans l'auto, sa femme dira comme chaque fois:

— Je l'aime bien ta mère, mais qu'est-ce qu'elle peut nous faire chier avec son horoscope.

Micheline Sébastien, de Westmount, s'est retrouvée un soir à rédiger, à la place de sa fille, une dissertation sur le thème philosophique de: «Étes-vous d'accord avec Socrate lorsqu'il affirme qu'une vie sans examen ne vaut pas la peine d'être vécue?»

Ma fille s'est vantée de sa contribution dans toute l'école qui attendait les résultats avec curiosité... Cinq semaines plus tard, le professeur m'a royalement décerné un sept sur 20, agrémente de ce commentaire: «vous avez confondu dissertation philosophique et pamphlet à la Foglia»...

Donnez-moi le nom de ce prof madame, que je lui montre la différence entre un pamphlet à la et un pamphlet de Foglia. Si vous les avez, donnez-moi aussi les coordonnées de ce Socrate, que je l'invite à faire du vélo. Quelque chose me dit qu'il a un joli coup de pédale.

Après trois longues pages sur la réforme scolaire, Mario Bellefleur termine sa lettre par cet inattendu post-scriptum qui n'a rien à voir: Bien sûr vous n'étiez pas au colloque de fondation du Réseau Hommes Québec. Bien sûr vous ne savez même pas qu'un tel réseau existe. Et c'est dommage pour le cowboy que vous affectez trop souvent d'être...

Vous vous trompez, lalalère. J'ai même été invité à ce colloque. Je me souviens même que l'invitation précisait que: «l'image porteuse de notre rencontre sera celle du chevalier Perceval». Je n'ai pas eu besoin de lire plus loin, mon vieux: j'avais deviné que Guy Corneau et ses hommes roses seraient là, Guy Corneau l'auteur de Père manquant, fils manqué, le livre qui a révolutionné la psychanalyse en soutenant qu'il vaut mieux qu'un enfant soit élevé par son papa, cadre moyen au Gaz Métropolitain, que par l'amant de sa mère, gogo-boy au 421.

Bien entendu, son alter ego radiocanadien Robert bonbon Blondin était là aussi, aussi inévitable que les tam-tams, le beat de la masculinité. Le tam-tam pour «sortir de notre mental et reprendre contact avec le guerrier en nous», disait aussi l'invitation.

Non monsieur, je ne vais pas à ces sauteries où l'homme pleure pour montrer qu'il a du cœur. Quand je suis d'humeur à me titiller l'Oedipe, je ne vais pas à des colloques de fukés de la psychanalyse, je relis plutôt L'Anti-Oedipe⁽¹⁾ où il est justement montré que la psychanalyse est oeuvre de répression bourgeoise...

J'ai reçu une lettre anonyme, en italien... scimmia vigliacca, fai schifo, je ne vous traduis pas.

Quand ma mère était fâchée, elle m'assassinait des pires horreurs, mais sans crier, sur le ton de passe-moi le beurre. Mes petits amis français ne se doutaient de rien: «Qu'est-ce qu'il a dit?»

— A dit que je suis le plus beau et le plus fin... Ça doit être elle qui m'écrit d'outre-tombe. Come stai mama?

Nous vous écrivons de la part des sapins et des ifs qui sont massacrés pour faire le papier sur lequel sont imprimées les nouvelles d'un journal comme le vôtre, toujours mauvaises les nouvelles.

Nous vous écrivons de la part des sapins et des ifs qui sont gaspillés dans la construction, et gaspillés comme bois de foyer pour réchauffer le vide de vos samedis soirs, et gaspillés comme arbres d'un Noël sans signification...

Voilà qu'on massacre maintenant au nom de la recherche sur le cancer du sein, des forêts tout entières pour un peu de taxol dont on n'est même pas sûr qu'il guérit. Et qu'est-ce que vous dites, monsieur le chroniqueur? Vous dites youppi.

Nous vous écrivons de la part des sapins et des ifs: fuck les humains, fuck you, monsieur.

Voyez comme je suis fin, je vous laisse le dernier mot.

Pour économiser la branche à laquelle vous êtes en train de pendre petits nonos...

(1) L'Anti-Oedipe, Gilles Deleuze et Félix Guattari, Éd. de Minuit, 1973.

Les voyages de Bouchard indisposent Chrétien

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse
OTTAWA

■ Le premier ministre Jean Chrétien s'impatiente de voir Lucien Bouchard multiplier les tournées ailleurs au Canada et à l'étranger pour y parler de souveraineté.

«Beaucoup de Canadiens pensent qu'il ne remplit pas le mandat qu'il a pris en étant chef de l'opposition à Ottawa», a affirmé hier Jean Chrétien au sujet du voyage actuel du chef du Bloc québécois en France.

Selon le premier ministre, Lucien Bouchard nuit à l'économie canadienne en propageant ainsi son message souverainiste. «Les hommes d'affaires vont se poser toutes sortes de questions», affirme-t-il à ce sujet.

L'impatience du premier ministre

ne se limitait pas aux activités du Bloc québécois hier. Au cours du même point de presse, Jean Chrétien s'est insurgé contre le gouvernement du Québec qui a qualifié de «prématurées» les déclarations du ministre fédéral Marcel Massé voulant que le sort du Collège militaire de Saint-Jean soit maintenant réglé. «Le leak (fuite) est venu de Québec, a-t-il affirmé. M. Massé a voulu être honnête avec le public...»

Le premier ministre avait également hier peu de patience lorsqu'il s'est agi de répondre à des questions en français. «On ne peut pas faire ça seulement en français», a lancé Jean Chrétien sur un ton excédé après avoir répondu à trois questions consécutives en français. Le premier ministre répond régulièrement à des séries de questions consécutives en anglais sans jamais broncher.



Le premier ministre Jean Chrétien félicite le Sénateur Dan Hayes, élu hier au poste de président du PLC dans le cadre du congrès d'Ottawa.

Un oui massif au rétablissement de la chasse aux phoques

■ Les libéraux fédéraux veulent que leur gouvernement s'attelle à ressusciter la chasse aux phoques et à réhabiliter l'industrie qui s'y rattache.

Au cours de leurs assises en fin de semaine, une écrasante majorité de militants libéraux de partout au pays ont entériné une résolution qui enjoint Ottawa à rétablir une chasse aux phoques «respectueuse de l'environnement» et à tenter de faire rayer les phoques de la liste des espèces menacées de disparition, de façon à faciliter l'exportation de leurs peaux.

Présentée par l'aile-jeunesse du

PLC, la résolution a rallié publiquement le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells. «Le Parti libéral de ma province et mon gouvernement appuient complètement ce texte», est-il venu dire au cours de sa seule intervention publique de la journée. Il a rappelé que la chasse aux phoques au large des côtes de sa province est une activité qui remonte à plusieurs siècles.

Divers porte-parole autochtones ont également souligné que cette chasse faisait partie du mode de vie traditionnel des Premières Nations depuis toujours.

Mais le député torontois Charles Caccia, qui était ministre fédéral de l'Environnement sous Pierre Trudeau, a également rappelé aux militants l'opprobre international qui s'était abattu sur le Canada pendant les années 70, relativement à cette chasse. «À l'étranger, on tape sur le Canada à coups de massue dans ce dossier», a-t-il rappelé.

La résolution libérale relie l'épuisement des stocks de poisson au large de Terre-Neuve à la surabondance de phoques qui pullulent dans ces eaux depuis que la chasse ne s'y pratique à peu près plus. Elle souligne

également l'importante perte d'emplois qu'a entraînée le moratoire actuel sur la pêche à la morue.

Le député Caccia a cependant fait valoir qu'aux yeux des environnementalistes, les pratiques de pêche plutôt que les phoques sont responsables de la disparition du poisson. «Blâmez les hommes, pas les phoques», a-t-il soutenu devant les délégués.

Au moment du vote sur cette résolution, seule une poignée de délégués se sont opposés à son adoption.

C.H.

Esprit de contradiction.



Être différent est une chose. Le montrer en est une autre. La nouvelle SAAB 900 en est la preuve. À partir de 25 995\$, elle est bien moins coûteuse qu'elle en a l'air. Son profil est plus aérodynamique que jamais, mais on a conservé la ligne SAAB. On a réduit sa longueur, mais accru les dimensions de son habitacle. C'est une berline, mais équipée d'un moteur 16 soupapes de 2,3 litres à injection. Ses standards de sécurité, eux, restent inégalés. À l'avant, on retrouve deux sacs gonflables; à l'arrière, des sièges de sécurité SAAB à trois points d'ancrage aux

trois places. Enfin, les idées progressistes qui l'habitent témoignent de son caractère unique.

Comme le tableau de bord à éclairage facultatif, le volant télescopique, les phares antibrouillards avant et arrière, le système antivol, les rétroviseurs à commande

électrique et dégivrage, les sièges avant chauffants, la climatisation sans CFC et, bien sûr, les freins

antiblocage. Vous qui aimez conduire mais qui ne vous laissez pas conduire, la nouvelle SAAB 900 est pour vous. Conduisez comme vous vivez.

La nouvelle SAAB 900

* Paiement basé sur un bail de location de 36 mois selon PDSP de la SAAB 900S 1994, modèle de base. Transport et préparation inclus. Taxes de vente et immatriculation en sus. Versement initial de 2 100 \$ ou échange équivalent, premier paiement de 489 \$ et dépôt de garantie remboursable de 575 \$ requis à la signature du contrat, pour un total de 3 172 \$. Frais de 5¢ par kilomètre applicables après 72 000 km. Sujet à l'approbation du crédit. Plus de détails chez votre concessionnaire SAAB.

LES CONCESSIONNAIRES SAAB DU GRAND MONTRÉAL

Décarie Saturn Saab Isuzu
5400, boul. Décarie
Montréal
483-5555

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie
Montréal
861-2000

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
385-7222

Saturn Saab Isuzu De Blainville
249, boul. Seigneurie ouest
Blainville
437-6317

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. Saint-Martin est
Dorval, Laval
385-9191

West Island Saturn Saab Isuzu
10333, boul. Gouin ouest
Roxboro
684-3161

Grenier Saturn Saab Isuzu
705, boul. Des Seigneurs
Terrebonne
964-1374

Une pétition de 500 noms pour sauver le «Chaleur»

RAYMOND GERVAIS

■ Depuis près de quatre semaines, Lucie Grenier, une petite bonne femme de Laval qui a entrepris seule à Montréal une croisade pour sauver le train «Chaleur», se rend résolument à la gare Centrale pour faire signer sa pétition chaque fois que le train de Via Rail quitte la gare pour Gaspé.

Mme Grenier espère ainsi sensibiliser le plus grand nombre de personnes possible à sa cause.

«C'est d'abord mon frère, qui est chef de gare à Chandler, qui m'a sensibilisée au fait qu'il faut conserver le circuit Montréal-Gaspé. Les Gaspésiens ont besoin de leur train de passagers. Ce n'est pas un luxe et ce n'est pas du folklore local non plus», a déclaré la dame qui espère passer le cap des 500 signatures d'ici le week-end prochain.

Le train «Chaleur» reliant Montréal à Gaspé, avec arrêts à Saint-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Rivière-du-Loup, Rimouski, Mont-Joli, Matapédia et New Carlisle, risque d'être retiré de l'horaire lors de la prochaine ronde de compressions chez Via.

Cette coupure s'inscrirait dans le plan de rationalisation de 100

millions qui a été imposé récemment à la compagnie par le gouvernement fédéral.

En Gaspésie, plusieurs mouvements de soutien au train ont vu le jour au cours des derniers mois et le mouvement Dignité rurale mène une lutte farouche.

Selon eux, le taux d'occupation de ce train est de l'ordre de 70 p. cent, malgré une publicité presque inexistante de Via Rail.

Le principal argument de l'organisme est que le train demeure, pour un grand nombre de personnes, notamment celles qui doivent suivre des traitements médicaux dans les grands centres, le moyen de transport le plus intéressant: ses prix sont abordables et on peut manger et dormir à bord.

Mme Grenier entend remettre la pétition de quelque 500 signatures à l'organisme qui lutte pour la survie de la liaison ferroviaire la semaine prochaine. Cette pétition sera acheminée au ministre des Transports Doug Young.

Lucie Grenier veut sauver le train «Chaleur» assurant la liaison avec la Gaspésie.

PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse



Éducation: les compressions auront un impact majeur dans Laval-Laurentides-Lanaudière

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Les compressions de 150 millions prévues en éducation pourraient forcer d'ici deux ans 8000 élèves du primaire et du secondaire du secteur Laval-Laurentides-Lanaudière à étudier dans des sous-sols d'église, des centres commerciaux et des bungalows.

C'est la crainte exprimée hier, par le président de l'Association des commissions scolaires Laval-Laurentides-Lanaudière, M. Pietro Monticone, qui précisait que la construction et l'agrandissement de 49 établissements scolaires depuis 1990 ne suffisaient plus.

«Pour 95-96, il nous manque 4000 places et le même nombre pour l'année suivante. Nous serons incapables de fournir un environnement de qualité à nos élèves», a soutenu M. Monticone.

Il a expliqué que les compressions affecteront inévitablement l'entretien des immeubles déjà vétustes. Des 150 millions, 20 à 25 millions seront retranchés dans le secteur Laval-Laurentides-Lanaudière.

M. Monticone a de plus laissé entendre que ces compressions

pourraient faire le jeu des municipalités qui, dit-il, aimeraient bien mettre la main sur l'administration des immeubles scolaires. Une idée que n'aurait d'ailleurs pas écartée le gouvernement. Pietro Monticone y voit une manière détournée pour les pouvoirs municipaux d'élargir leur propre assiette fiscale.

«Le maximum prévu par la loi, c'est 35 cents pour 100 \$ d'évaluation. Nous sommes déjà au maximum. Si on n'arrive pas avec ce qu'on a, je ne vois pas comment les municipalités pourront faire plus. Nous leur disons qu'elles ne pourront pas taxer davantage. Jamais les commissions scolaires ne voudront abandonner l'administration de leurs immeubles», a déclaré le président de l'Association des commissions scolaires Laval-Laurentides-Lanaudière.

M. Monticone croit que cette «volonté occulte» qu'il constate parmi les pouvoirs municipaux et provincial viendrait clairement briser les reins des conseils scolaires. Ceux-ci, allégué-t-il, ont pour fonction principale l'administration des biens et immeubles d'une commission scolaire étant donné que la pédagogie est du ressort de Québec. En somme, Pietro Monticone appréhende rien de moins que «le démantèlement des commissions scolaires au profit des gouvernements municipaux».

Les conservateurs ontariens ont un programme «révolutionnaire»

Presse Canadienne
TORONTO

■ Les élections provinciales en Ontario n'auront peut-être pas lieu avant l'année prochaine, au printemps. Mais pour l'opposition conservatrice à Queen's Park, la campagne électorale est déjà commencée.

Le chef conservateur, M. Mike Harris, a entrepris cette semaine une tournée pré-électorale en autobus qui le mènera partout dans la province.

Pendant cette tournée, qui se déroulera de façon intermittente jusqu'à la fin de l'été, il tentera de vendre son programme économique aux Ontariens, un programme qu'on juge radical et que les conservateurs ont baptisé: «la révolution du bon sens».

M. Harris a aussi dévoilé une première série de messages télévisés dans lesquels il invite les Ontariens à participer à cette «révolution».

Il a même fait installer une ligne téléphonique 1-800 pour discuter avec les Ontariens. Le coût de l'opération: 600 000 \$.

Les conservateurs de l'Ontario ont régné sur la province pendant 42 ans. Mais depuis 1985, ils sont devenus un tiers parti à Queen's Park.

À l'heure actuelle, ils sont remontés en deuxième place dans les sondages, avec un taux de popularité de 24 p. cent, loin derrière l'opposition libérale qui mène la course à 55 p. cent, mais devant le gouvernement NPD qui stagne à 14 p. cent.

S'ils commencent leur campagne si tôt, c'est parce qu'ils ont besoin de temps pour remonter la pente.

Je suis chargé de la prévention ainsi que de l'entretien du réseau desservant la clientèle commerciale et résidentielle.

j'ai le plaisir de souvent rencontrer nos clients qui me voient travailler au sommet des poteaux d'Hydro-Québec qui fête cette année ses

50 ans

À Hydro-Québec, nous avons pris de l'expérience avec les années. Mais nous restons jeunes pour mieux vous servir. Et nous y mettons toute notre énergie.

Pour tout renseignement, appelez-nous au 1-800 ÉNERGIE.

Rock Ouimet
Monteur
Construction et entretien
Région Saint-Laurent

Hydro-Québec
Le meilleur de nous-mêmes
50 ans d'énergie

Les Jours ÉTIQUETTES ROUGES

5,8%* CAMRY 94

TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT OFFRE DU FABRICANT

CLIMATISEUR GRATUIT OU TRANSMISSION AUTOMATIQUE GRATUITE

TOYOTA Votre concessionnaire

*Financement au taux de 5,8 % pour 48 mois, sur approbation de crédit par Toyota Credit Canada Inc. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

VENTE HORS PAIR SOUS LA TENTE

DERNIÈRE CHANCE D'EN PROFITER
du lundi 23 au vendredi 27 mai, de 9 h à 21 h
N'ACHETEZ PAS DE VOITURE OU CAMION AVANT DE PASSER NOUS VOIR.

NOUS AVONS POUR PLUS DE 3 000 000 \$ DE VÉHICULES EN STOCK

TAURUS 1994 4 portes NEUVE, CLIM. No de stock 94-227683 16 999 \$**	PROBE 1994 NEUVE No de stock 94-122922 15 999 \$**	WINDSTAR 1995 NEUVE No de stock 95-20950 20 995 \$**	AEROSTAR 1993 BAS KM. SPORT No de stock 93-23495 15 995 \$**
EXPLORER 4 portes 1992 BAS KM No de stock 92-16807 18 995 \$**	TAURUS FAMILIALE 1993 BAS KM. CLIM. No de stock 93-156251 16 495 \$**	F-350 4 portes 1993 BAS KM. CREW CAB No de stock 93-80262 19 995 \$**	MUSTANG découvrable 1994 NEUVE 5 EN STOCK
MUSTANG 1990 49 000 KM No de stock 174383 6 995 \$**	MAZDA 323 1993 BAS KM No de stock 93-634074 9 495 \$**	ESCORT SPORT 1994 NEUF, COUSSIN GONFLABLE No de stock 122197 11 495 \$**	CROWN VICTORIA 1994 NEUVE No de stock 167879 23 995 \$**

Là où les économies sont transmises au client

Satisfaction #1 action FORD DEPUIS 1977

4901, JEAN-TALON OUEST (près DÉCARIE)
731-8271

GARAGE RECOMMANDÉ CAA NAMUR

**Spécial cette semaine, tous rabais inclus. Trans., prép., doc., immatriculation, et taxes en sus, si applicable. Photos à titre d'illustration seulement.

La grève se poursuit dans les garderies

L'augmentation promise semble incertaine

GILLES PAQUIN

■ Les éducatrices des 13 garderies en grève ont décidé hier de poursuivre leur mouvement de débrayage jusqu'à ce que chacune de ces travailleuses obtienne l'assurance de toucher l'augmentation de salaire promise dans le budget Bourbeau.

«Elles ont l'impression d'avoir été trompées: le gouvernement a annoncé une augmentation de 1\$ l'heure pour toutes les éducatrices, alors qu'à l'examen, il n'est pas du tout évident que cette hausse sera généralisée», a déclaré la vice-présidente de la CSN, Claudette Carboneau.

Si les éducatrices se sont d'abord réjouies de voir le gouvernement admettre sa responsabilité en la matière par le versement d'une subvention de 6,5 millions, elles ont rapidement déchanté en prenant connaissance des modalités de distribution de ces fonds.

«Les travailleuses se demandent si on les a prises pour des cruches, en leur faisant miroiter un dollar qui n'existe pas vraiment», a pour sa part affirmé la présidente du Syndicat des travailleuses en garderie de Montréal, Mireille Bénédict.

Selon elles, la hausse salariale semble liée au programme d'aide financière aux parents à moyens et faibles revenus. C'est donc dire que l'augmentation annoncée risque de ne jamais devenir une réalité dans les garderies où les parents ne reçoivent pas le soutien financier gouvernemental.

L'inéquité de la répartition de la subvention pourrait conduire à un relèvement salarial variable d'une garderie à l'autre, voire même à l'exclusion totale de certaines de ces institutions.

«En fait, les modalités de distribution de la subvention sont tellement complexes que personne ne s'y retrouve, même pas la ministre déléguée à la Condition féminine et à la famille, Violette Trépanier», a ajouté Mme Carboneau.

Ce qui est certain cependant, c'est que les éducatrices chercheront à faire corriger cette injustice et à obtenir le relèvement salarial promis pour toutes les travailleuses. Elles présenteront, au cours des prochains jours, des demandes en ce sens aux conseils

d'administration des 173 garderies syndiquées du Québec.

Lors d'une réunion syndicale samedi, elles ont aussi maintenu l'objectif du début de ce conflit, soit le rattrapage d'un autre 2,50\$ l'heure d'ici le printemps prochain. Leur salaire moyen était de 9,73\$ l'heure en 1992.

Pour soutenir ces revendications, les représentants syndicaux de la CSN proposeront aux 2000 membres touchées de tenir deux journées de grève générale, la première étant prévue le 27 mai prochain.

Les 13 garderies de la région de Montréal et des Laurentides qui sont déjà en grève depuis plusieurs semaines décideront au cours des prochains jours si elles reprennent leurs activités. Elles exigeront toutefois l'assurance de recevoir l'augmentation annoncée.

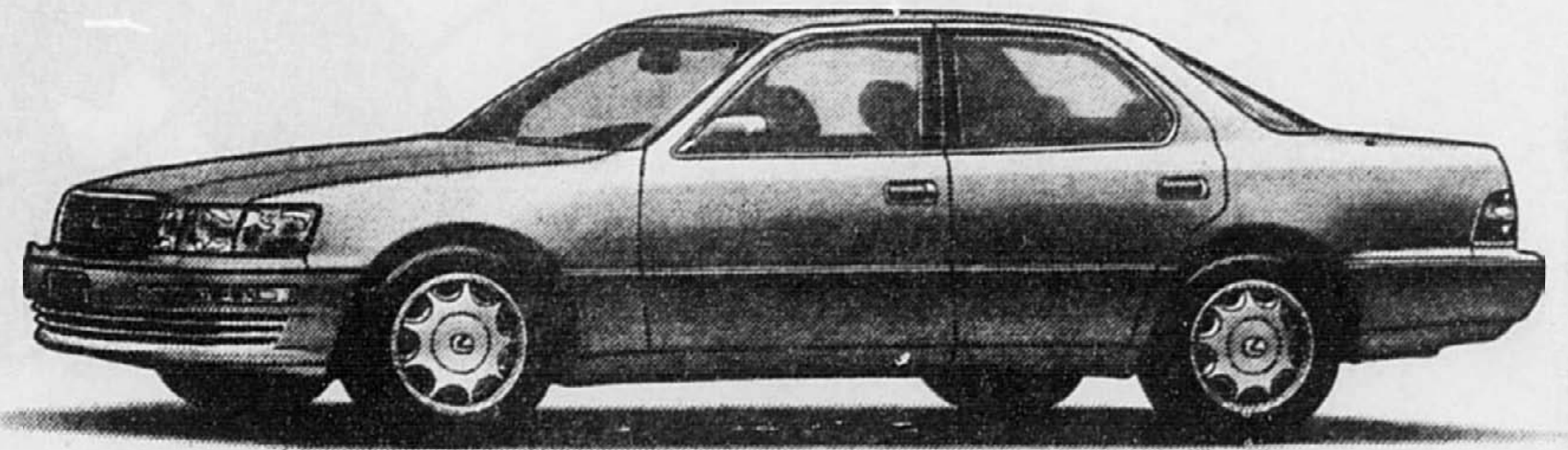
Pour garder le cap, les éducatrices ont également décidé de maintenir le fonds de grève jusqu'au 30 mars 1995, en plus d'entreprendre une campagne de financement auprès de la population et des autres syndicats de la CSN. Le lancement de cette opération aura lieu le dimanche 29 mai au cours d'un spectacle intitulé «La nuit des garderies».

Invité à commenter la réaction des éducatrices lors de sa participation au Festival de la santé hier, le premier ministre Daniel Johnson a semblé embarrassé par la confusion entourant l'annonce du ministre des Finances.

«Le fonds de six millions servira à faire du rattrapage jusqu'au 1er octobre et si dans les modalités ce n'est pas ce qui se passe nous allons ajuster le tir», a dit M. Johnson en réitérant son engagement de hausser les salaires des éducatrices d'un dollar l'heure.

La ministre Violette Trépanier a pour sa part ajouté dans un communiqué publié à Québec qu'elle avait discuté avec les porte-parole de la Concertation interrégionale des garderies du Québec à ce propos. Elle a également affirmé qu'elle entendait collaborer avec cet organisme pour que les mesures gouvernementales atteignent les résultats escomptés.

La meilleure voiture que vous pouvez louer.



Louez une Lexus LS 400 pour 799,00\$*

Exclusivement avec cette offre l'inclusion d'un téléphone cellulaire Portable Plus Lexus.

On a dit qu'elle était «la voiture qui s'approche le plus de la perfection».

Il s'agit, bien sûr, de la berline de luxe LS 400 de Lexus. «Un tour de force technologique» doté d'un moteur hautes performances de 250 ch. Un véritable chef-d'œuvre

de finition intérieure en bois et cuir.

Grâce aux termes extrêmement

avantageux de notre programme de location,

conduire une Lexus est maintenant plus

à votre portée.

Appelez-nous ou venez voir dès

maintenant, nous vous donnerons tous les détails.

Vous vous rapprocherez encore un peu plus de la perfection.

LEXUS
À la conquête de la perfection

VIMONT LEXUS TOYOTA

255, boul. Saint-Martin est

Laval, (Québec)

Tél.: (514) 387-5956

SPINELLI LEXUS TOYOTA

561, boul. Saint-Joseph

Lachine (Québec)

Tél.: (514) 634-7171

GABRIEL LEXUS TOYOTA

3333, Côte-de-Liesse

Saint-Laurent (Québec)

Tél.: (514) 748-7777

* Location 42 mois à 799,00\$ par mois, dépôt initial de 15 000\$ plus taxes, ou échange accepté. Transport et préparation inclus. 24 000 km par année inclus, excédent à 15¢ du km.

LEXUS

Implants: prudence en matière de compensations

Presse Canadienne

■ L'organisme «Je sais — I Know», qui regroupe des femmes porteuses d'implants mammaires au silicone, est littéralement débordé d'appels depuis le jugement américain qui offre des compensations de 4 milliards aux victimes.

La directrice de l'organisme, Marcella Tardif, a reçu depuis deux jours plus de 150 appels de Canadiennes qui désirent obtenir plus de renseignements.

Les avocats qui veulent tenter un recours collectif au Canada conseillent toutefois aux femmes de refuser l'offre américaine. Sur les 4 milliards accordés, seulement 32 millions seront consacrés aux femmes non résidentes des États-Unis, soit moins de un p. cent de la compensation totale.

De plus, rappelle-t-on, si les femmes acceptent la compensation, elles renoncent automatiquement à tout recours collectif au Canada.

La GRC subtilement contrôlée par Mulroney?

PC
OTTAWA

■ Dans un livre qu'il vient de publier, le journaliste d'enquête Paul Palango soutient que la Gendarmerie royale du Canada a longtemps été subtilement contrôlée par le gouvernement conservateur de Brian Mulroney, et qu'en cette période, elle n'appliquait pas la loi équitablement pour tous les Canadiens.

L'auteur de *Above the Law* cite deux anciens dirigeants de la police fédérale, Henry Jensen et Rod Stamler, qui affirment que le gouvernement avait la main haute sur les activités de la GRC. Ils avancent aussi que des sources internes de la gendarmerie informaient le gouvernement sur certaines enquêtes criminelles.

M. Stamler a également laissé entendre que la police fédérale avait étouffé les rumeurs voulant que certaines personnalités importantes du Parti conservateur aient bénéficié des fruits de la corruption pour faire adopter le projet de loi sur les brevets pharmaceutiques, en 1993.

À l'extérieur du pays, Brian Mulroney n'a pu être joint pour livrer ses commentaires sur le nouveau livre. Pour sa part, l'ex-vice-premier-ministre Don Mazankowski a rejeté du revers de la main les allégations.



“Meilleure nouvelle voiture sport” en 1994.
- Association des journalistes automobile du Canada*

“Meilleure voiture d'occasion” en 1994.
- Association canadienne des automobilistes**

“Parmi les 10 meilleures voitures” en 1994.
- Car and Driver, janvier 1994

Acura, première selon l'indice de performance automobile
J.D. Power en 1991, 1992 et 1993.
- 1993 U.S. Vehicle Performance Study

QUAND ON L'A, ON L'A!

INTEGRA 1994
ACURA

* Association des Journalistes Automobile du Canada
** CAA Marque déposée de l'Association Canadienne des Automobilistes

MÊME LE TAUX ON L'A! FINANCEMENT DE 4,8%.

Le coupé et la berline sport Integra vous sont maintenant offerts à un taux de financement exceptionnel de 4,8%. Cette offre prend fin le 31 mai. Passez vite chez votre concessionnaire Acura, et voyez pourquoi on dit que la “Meilleure nouvelle voiture sport” s'est encore améliorée.

IMPRESSIONNEZ-VOUS.

INTEGRA 1994
ACURA

Financement au taux de 4,8% pour 48 mois offert, sur approbation de crédit, à l'achat de tout modèle Integra 1994. Exemple - financement de 15 000\$ au taux annuel de 4,8% pour 48 mois: versement mensuel de 344,08\$, coût d'emprunt de 1 515,84\$, obligation totale de 16 515,84\$. Transport et préparation, frais d'immatriculation, taxes et assurances en sus. L'offre prend fin le 31 mai 1994. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire.

PRESTIGE ACURA

3700, Autoroute 440, O., Laval Tél.: 745-1234

ACURA PLUS

255, boul. Seignurie, Blainville Tél.: 435-4455

ACURA GABRIEL

4648, boul. St-Jean N., Dollard-des-Ormeaux Tél.: 696-7777

LUCIANI ACURA

4040, rue Jean-Talon O., Montréal Tél.: 340-1344

LES GALERIES ACURA

7100, boul. Métropolitain E., Anjou Tél.: 354-8811

Soyez prêts

POINTE-CLAIRES

Mardi, magasiner pour la rénovation
ne sera jamais plus pareil!

GRANDE OUVERTURE
de notre 4^e
succursale mardi le 17
mai à 10 h!

POINTE-CLAIRES
400, boul.
Brunswick
Centre
d'achats
Fairview

De
l'autoroute
40: Prenez la
sortie St-Jean
Nord. Restez
sur la voie de
service jusqu'à
l'entrée du
centre
commercial
Fairview.



RÉNO-DÉPÔT

Personne
ne bat notre sélection
de plus de 45 000 articles
sous un même toit!

Personne ne
bat nos prix!
**C'EST
GARANTI!**

Si jamais vous trouvez un article identique à
plus bas prix ailleurs, avec preuve à l'appui,
nous vous l'offrirons au même prix que
notre concurrent, moins
10% sur-le-champ...c'est garanti!

Personne en rénovation ne peut nous imiter!

RÉNO-DÉPÔT
L'ENTREPÔT
DE LA RÉNOVATION

Ouvert
du lun.
au ven.
de 8 h
à 21 h
Sam. de
8 h à 17 h
Dim. de 9 h
à 17 h



Plus de 400 associés
qualifiés à chaque
succursale! Des
experts dans chaque
département! Des
conseils gratuits!



Un arrêt pour tous
vos projets de
rénovation! On a de
tout, des clés à molette
aux robinets en passant
par le papier peint...à
prix imbattables!



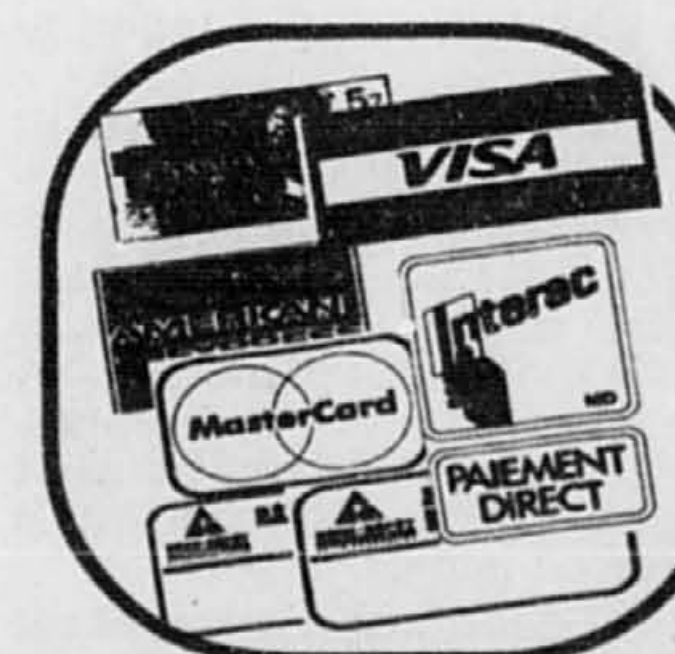
Apprenez à le faire vous-
même grâce à nos
séminaires «Comment
faire» GRATUITS! Nos
experts vous montreront
comment le faire vous-
même, étape par étape!



Obtenez des résultats
professionnels grâce à
notre ordinateur qui
peut assortir n'importe
quelle couleur
GRATUITEMENT!



On peut livrer
votre achat à
votre domicile
ou au chantier!



**8 modes de
paiement**

• Comptant • Chèque
personnel • Visa
• MasterCard • American
Express • Interac
• La Carte^{MD} Réno-Dépôt
• Carte Pro^{MD} Réno-Dépôt



Nous pouvons dessiner votre
cuisine **GRATUITEMENT!**
(avec achat) Prenez un
rendez-vous et apportez-
nous vos mesures. Nous
dessinerons votre cuisine
sur ordinateur!



Votre satisfaction est notre
priorité n°1! Si, pour une
raison ou une autre, vous
n'êtes pas satisfait de
votre achat **Réno-Dépôt**,
retournez-le avec votre
reçu et nous vous le rem-
bourserons sans problème.

ON FAIT BAISSER LE COÛT DE LA RÉNOVATION AU QUÉBEC!

62^e CONGRÈS DE L'ACFAS

3500 scientifiques en congrès à Montréal



CAROLE THIBAUT

Plus de 3000 communications scientifiques sont données cette semaine à Montréal, dans le cadre du 62^e congrès de l'Association canadienne de francophones des sciences (ACFAS). C'est une explosion spectaculaire comparée aux congrès précédents, lesquels comportaient environ 2100 communications. Toutes ces communications sont sélectionnées via un examen par des pairs.

Le congrès, la plus grande réunion de scientifiques francophones des milieux universitaires et industriels, accueillera quelque 3500 délégués, d'aujourd'hui à vendredi, dans les locaux de l'Université du Québec à Montréal, qui fête son 25^e anniversaire.

Se voulant ouvert sur le monde, le congrès recevra 34 personnalités étrangères comme conférenciers invités, «ce qui rehausse encore le prestige du congrès», de dire M. Germain Godbout, directeur général de l'ACFAS.

Les scientifiques, autant des

sciences naturelles, sciences appliquées ou sciences humaines, s'exprimeront dans des domaines aussi divers que les changements économiques et sociaux, la situation des femmes, l'enseignement et ses réformes, l'environnement, l'urbanisme, le dépeuplement des régions, les médias, les arts et la

culture, la littérature, la santé, le droit, la pluriethnicité, l'éthique.

103 colloques

Ces domaines et d'autres encore font l'objet de 103 colloques (comparé à une soixantaine les années passées) durant lesquels les scientifiques auront l'occasion

de confronter leurs points de vue et leurs nouvelles découvertes.

Par ailleurs, quelque 1500 communications seront données non pas au sein des colloques mais par secteurs de recherche: biotechnologie, chimie des carburants, études cinématographiques, éduca-

tion, nutrition, environnement, informatique, psychologie, sciences juridiques... Ces communications par secteur sont souvent l'occasion pour les jeunes chercheurs de faire leurs premières armes en communication.

Enfin, plusieurs sociétés de scientifiques profitent de la présence de leurs membres au congrès de l'ACFAS pour y tenir leurs assises annuelles.

Parmi les événements du congrès, citons la remise des prix de l'ACFAS, au nombre de huit cette année, plus trois destinés à des étudiants-chercheurs. Les huit prix aux chercheurs sont assortis d'une bourse de 2500 \$, le plus souvent provenant de l'entreprise privée.

«Cela fait maintenant 50 ans que les prix de l'ACFAS existent», souligne M. Godbout. Le premier prix de l'ACFAS, aujourd'hui nommé prix Léo-Parizeau, a été décerné au Frère Marie-Victorin, malheureusement à titre posthume car il venait tout juste de décéder.

BLOC NOTES

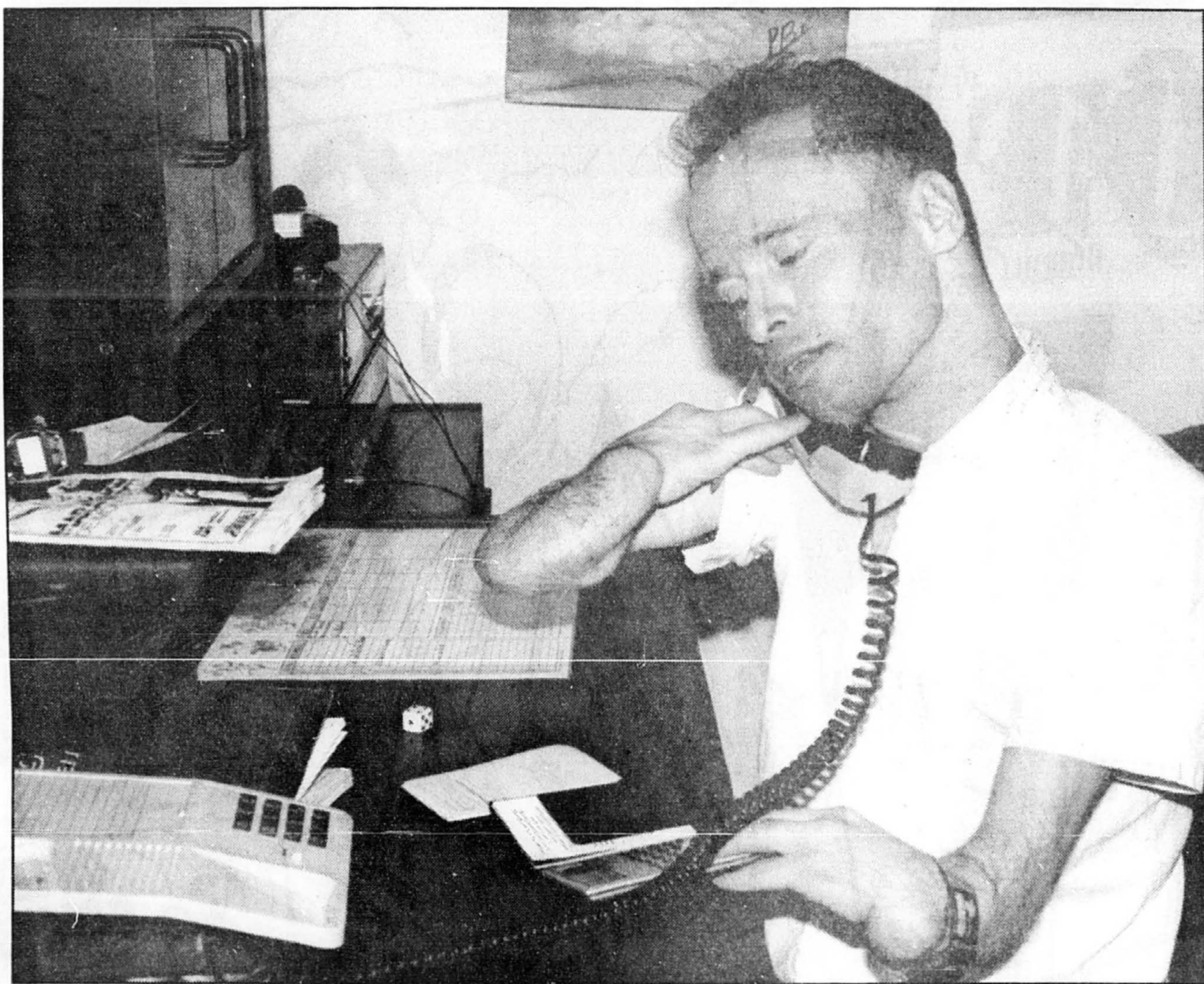
Au programme aujourd'hui, des colloques sur les mycorhizes (des champignons qui vivent en symbiose avec les racines des plantes), sur l'ergonomie, sur les maladies infectieuses, sur la sexualité humaine, sur le cancer, sur les polymères.

Le congrès présente aussi quelques événements ouverts au public. Ce soir à 20h, on jouera la pièce *Le procès de Socrate* à la salle Alfred-Laliberté du pavillon Judith-Jasmin, niveau métro. (10 \$ l'entrée, 5 \$ pour les étudiants).

Mercredi, à 17h30, sur le thème philosophie et sciences, le philosophe Henri Atlan et le mathématicien Gian Carlos Rota donneront une conférence publique, à la salle R-M130 du pavillon de l'École des Sciences de la gestion, 315, rue Sainte-Catherine Est. Henri Atlan, médecin et biologiste, auteur de plusieurs livres de vulgarisation scientifique, vient de lancer au Québec *Questions de vie, entre le savoir et l'opinion*, éditions du Seuil, écrit en collaboration avec Catherine Bousquet. Ce conférencier est connu pour ses travaux sur l'organisation du vivant et ses recherches sur la tradition juive.

À côté de ce philosophe qui parle de sciences, Gian Carlos Rota est un mathématicien qui s'inquiète de l'usage de sa science en philosophie. Professeur au MIT et fondateur de la revue *Advances in mathematics*, il craint le mauvais usage des axiomes en philosophie.

Jeudi sera lancé un livre relatant l'histoire de l'ACFAS elle-même: *Pour l'avancement des sciences, Histoire de l'ACFAS 1923-1993*, écrit par Yves Gingras, professeur au département d'histoire de l'UQAM. L'événement a lieu à la salle D-200, pavillon Athanase-David.



À 33 ans, usé comme un vieillard, Pierre Bédard a toutes les raisons de croire que la thalidomide est responsable de ses infirmités. Mais comment le prouver?

Une tragédie qui aurait pu être évitée...

La distribution de la thalidomide n'a jamais été autorisée aux États-Unis, parce que les responsables de la Food and Drug Administration (FDA) avaient des réserves quant à l'innocuité de ce médicament. Cela n'a pas empêché le gouvernement canadien, en novembre 1960, de donner le feu vert à la compagnie américaine Richardson Merrell pour commercialiser la thalidomide au Canada.

Les Américains avaient vu juste: la thalidomide était loin d'être aussi inoffensive que le prétendait son inventeur allemand, la compagnie Chemie Grunenthal. Hélas, pendant que la FDA tenait tête à la puissante campagne de lobbying du géant pharmaceutique Merrell, les fonctionnaires canadiens dormaient au gaz! Et le pire était encore à venir...

Le scandale éclate

En Allemagne, où la thalidomide était disponible sans ordonnance depuis octobre 1957, le scandale éclata au grand jour en 1961. Les cas d'enfants nés avec des malformations congénitales se comptaient par centaines.

Le 27 novembre 1961, le gouvernement allemand ordonnait à Grunenthal de retirer son produit du marché. La nouvelle fit le tour de la planète. En moins d'une semaine, la thalidomide était également prohibée en Australie (29 novembre) et en Grande-Bretagne (2 décembre). Mais au Canada, il fallut attendre encore trois mois, soit jusqu'au 2 mars 1962, avant que la Direction des aliments et drogues (DAD) ne réagisse!

Ironie du sort, c'est un médecin canadien, le docteur Frances Kelsey, qui pilotait le dossier de la thalidomide pour la FDA et qui s'est opposée à la commercialisation du médicament aux États-Unis. Elle a reçu une médaille d'or des mains du président John Kennedy, en juillet 1962, en guise de récompense pour avoir évité une tragédie nationale.

25 ans de tergiversations

Au Canada, les responsables du désastre de la thalidomide n'ont jamais été identifiés. Pendant que les gouvernements d'autres pays instituaient des programmes d'aide aux victimes, le gouvernement canadien refusait de reconnaître toute responsabilité dans ce dossier. Ce n'est qu'en 1989, après plus de 25 ans de tergiversations, que le ministre de la Santé nationale acceptait de créer un fonds pour indemniser les victimes.

Les 106 personnes admissibles au programme d'aide ont reçu un montant forfaitaire d'environ 42 000 \$, plus un second montant variant de 13 000 \$ à 40 000 \$ selon la sévérité de leurs infirmités — pour un maximum de 82 000 \$. Au total, 8,5 millions ont été versés en indemnités et un montant additionnel d'un million a été versé à la Fondation canadienne de la thalidomide et à son pendant québécois.

Une compensation du fabricant

Les indemnités peuvent sembler minimes, en comparaison des souffrances endurées pendant toute une vie. C'est que le gouvernement a tenu compte du fait que la grande majorité de ces victimes «officiellement reconnues» ont obtenu du fabricant américain une compensation financière assez substantielle — se chiffant dans les millions de dollars dans certains cas.

Reste que d'autres pays se sont montrés beaucoup plus généreux avec leurs victimes. En Allemagne, par exemple, les victimes de la thalidomide ont été prises en charge par l'État. Elles sont logées dans des habitations conçues spécialement pour leurs besoins et reçoivent une rente à vie.

L'impossible combat d'un oublié de la thalidomide

Pierre Bédard est incapable de faire la preuve qu'il a été victime du sinistre médicament

YVES THÉRIAULT
collaboration spéciale

La mère de Pierre Bédard ne témoignera jamais qu'elle a consommé de la thalidomide durant sa grossesse: elle s'est suicidée quand il avait 3 ans. Et à moins de la faire ressusciter, Pierre Bédard risque de finir ses jours dans la catégorie des «oubliés» de la thalidomide, un groupe de 204 Canadiens qui ont toutes les raisons de se croire victimes de ce sinistre médicament, mais qui sont incapables d'en convaincre le gouvernement. Privés d'une vie normale au départ, ils sont aussi privés de la reconnaissance de leur statut et de la compensation financière qui l'accompagne.

Le cauchemar de Pierre Bédard a commencé longtemps avant sa naissance, dans l'utérus de sa mère. Quand il en est sorti, le 2 février 1962, il n'avait ni rectum, ni mains, ni avant-bras. Ses deux bras estropiés, aux extrémités desquels s'agitaient quatre doigts étrangement alignés, étaient bleus, tout comme sa jambe droite. Son rein droit, en forme de fer-à-cheval, était inutilisable. De la salle d'accouchement, il est passé directement à la salle d'opération — un endroit qui est vite devenu son deuxième chez-soi. Seulement pour lui faire un rectum fonctionnel, il a fallu une douzaine d'opérations. Jusqu'à l'âge de 9 ans, il a vidangé ses intestins dans un sac accroché à son abdomen. Encore aujourd'hui, ce n'est pas le grand confort: ses multiples opérations ayant endommagé ses intestins, il doit aller à la selle une fois l'heure. Il n'a plus qu'un seul rein et à force de se contorsionner pour travailler avec ses bras infirmes, il a sérieusement hypothéqué sa colonne vertébrale. À 33 ans, il est usé comme un vieillard.

Une famille ravagée

Pourtant, le vrai drame de Pierre Bédard réside ailleurs: la thalidomide n'a pas seulement endommagé son corps, elle a tué sa mère et ravagé sa famille. Cela ne fait aucun doute dans son esprit. «Ma mère était dépressive de nature, dit-il, ma condition n'a sûrement pas aidé. On m'a dit qu'elle n'avait jamais accepté mon infirmité.»

Par la suite, son père s'est remarié et le jeune handicapé a été soumis au joug d'une belle-mère autoritaire. «Je

n'avais pas le droit de sortir de la cour arrière, se souvient-il. J'ai abandonné l'école en quatrième année et j'ai vécu en réclusion jusqu'à mon départ de la maison, à l'âge de 19 ans. Mes parents n'avaient aucune ambition pour moi, ils disaient que j'étais juste bon pour l'aide sociale.»

Le cas de Pierre Bédard est loin d'être unique. Le rapport du groupe de travail sur la thalidomide, parrainé par les Amputés de guerre en 1989, montre bien le triste sort réservé aux familles des victimes, en particulier aux mères. Toutes ne se sont pas suicidées, mais plusieurs d'entre elles ont entraîné un sentiment de culpabilité durant toute leur vie. Les relations conjugales en ont souffert, comme l'indique le taux de divorce et de séparation anormalement élevé dans ces familles. Il y a eu aussi de nombreux cas d'enfants abandonnés.

La détérioration du tissu familial a fait des oubliés de la thalidomide des doubles victimes. À leur infortune corporelle s'en est ajoutée une seconde, tout aussi tragique aujourd'hui: leurs parents n'ont pas pris l'initiative de poursuivre le fabricant américain du médicament. S'ils l'avaient fait, ils auraient sans doute obtenu un généreux règlement — comme la plupart de ceux qui ont poursuivi — et leur nom aurait été automatiquement inscrit sur la liste officielle du gouvernement.

«C'est presque de la discrimination, souligne une victime qui a été indemnisée par le fabricant. Les parents qui ont intenté des poursuites étaient souvent des professionnels ou des gens bien informés de leurs droits. Les victimes qui sont nées en milieu défavorisé, ou dans des familles instables, n'ont pas eu cette chance.»

Une preuve impossible

Le plus navrant pour les oubliés de la thalidomide, c'est que la médecine moderne, qui est la source de tous leurs maux, ne peut rien faire pour les aider dans leur quête de preuves. En effet, il n'existe aucun test ou examen clinique qui permette d'établir qu'une malformation congénitale est attribuable à la thalidomide.

Selon le docteur Gustave Gingras, fondateur de l'Institut de réadaptation de Montréal et spécialiste de la thalidomide, il est possible d'établir une



PHOTO THÉRIAULT

En 1989, le gouvernement canadien indemnisait 106 enfants dont la mère avait pris de la thalidomide pendant sa grossesse quelque 25 ans plus tôt. Le programme d'aide a toutefois rejeté les demandes de 204 autres Canadiens qui ont toutes les raisons de se croire victimes du médicament mais qui sont incapables d'en convaincre le gouvernement.

preuve de probabilité en faisant examiner un patient par quelqu'un qui est familier avec les méfaits du médicament et en faisant enquête sur les antécédents génétiques de sa famille. Mais cela ne constitue pas la preuve scientifique qu'exige le gouvernement. Or, d'ajouter le médecin, «en tant que témoin expert devant la cour, sans la preuve formelle que la mère a pris de la thalidomide durant le premier trimestre de sa grossesse, je ne peux jurer de rien.»

Un couple roumain défie l'ordre d'expulsion du gouvernement fédéral

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Un couple de Roumains d'origine hongroise, Andrei et Lleana Garda, de Châteauguay, a décidé de défier l'avis d'expulsion du gouvernement canadien qui expulserait hier.

M. et Mme Garda espèrent toujours obtenir une décision favorable du ministère fédéral de l'Immigration ou, à tout le moins, la permission de se rendre avec un visa temporaire aux États-Unis en attendant de revenir en sol canadien.

Après la Ville de Québec pour la famille Maraloi, c'est maintenant au tour de la Ville de Châteauguay.

teauguay, le maire Jean-Bosco Bourcier en tête, de prendre fait et cause pour des Roumains en détresse. Les Garda se sont vu refuser par deux fois le statut de réfugiés politiques, en mars 1993 et en mars 1994. Leurs trois enfants sont toujours en Roumanie.

Mais, appartenant à la minorité hongroise de Roumanie, les Garda affirment que leur vie est en danger si on les renvoie chez eux.

«On veut respecter les lois mais c'est impensable pour eux de retourner là-bas. Ils ont peur pour leur sécurité. En 1991, ils ont participé à une manifestation pacifique en faveur des droits de la personne. Ensuite, ils ont été harcelés. Ils sont encore recherchés par la police locale», a indiqué hier

après-midi Viorica Bergeron, la sœur de Mme Garda.

Les Garda, qui vivent et travaillent à Châteauguay — ils sont employés au restaurant Le Rustik, propriété de Jules Dumouchel — gardent le moral malgré tout, affirme Mme Bergeron. La semaine dernière, une tentative auprès du consulat américain à Montréal s'est soldée par un échec, les États-Unis refusant de délivrer un visa sans avoir de garanties de la part du gouvernement canadien.

«Je pense que l'immigration sera tolérante. Toute la communauté nous appuie. Je sais qu'ils sont hors la loi, mais qu'on leur laisse au moins une chance de déposer leur demande de résidence permanente», a repris Viorica Bergeron.

L'ex-chef d'Akwesasne veut le leadership de l'Assemblée des Premières Nations

Presse Canadienne
CORNWALL

■ L'ancien chef de la réserve mohawk d'Akwesasne, qui avait démissionné dans la frustration quatre mois avant la fin de son mandat, pose sa candidature au poste de leader de l'Assemblée des Premières Nations.

«Je n'ai pas pris cette décision à la légère», a expliqué Mike Mitchell, qui était jusqu'en février chef de la réserve mohawk de 8000 habitants, qui chevauche les frontières du Québec, de l'Ontario et de l'État de New York.

Au moment de remettre sa démission, M. Mitchell avait indiqué qu'il se consacrerait à la pêche blanche et qu'il renonçait à toute activité politique. Mais il a annoncé sa candidature lors de la conférence nationale des chefs autochtones, vendredi, à Toronto.

«L'estime que nous avons besoin d'un chef qui a œuvré au sein d'une communauté et qui connaît les problèmes vécus sur le terrain», a-t-il dit.

M. Mitchell avait démissionné parce qu'il se disait complètement vidé émotionnellement par les querelles intestines dans la réserve,

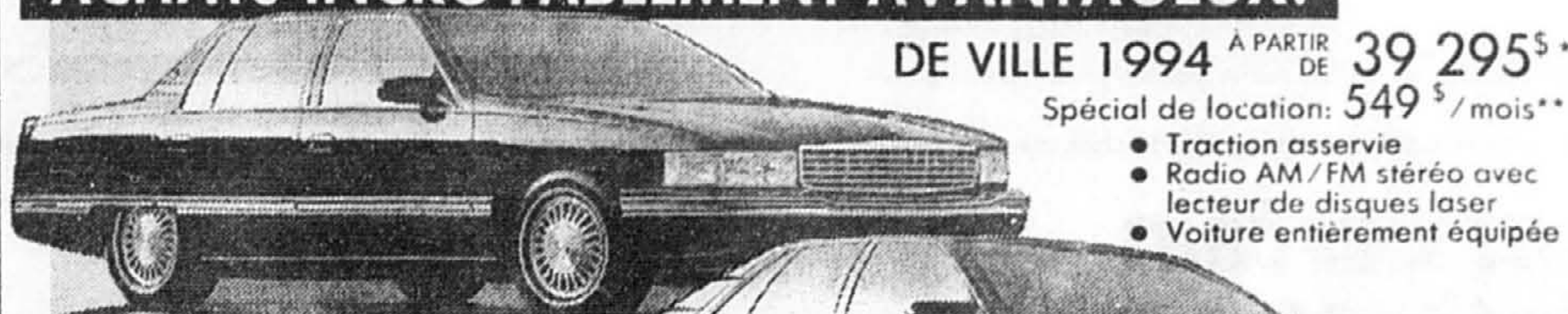
vo, les rumeurs incessantes de descentes policières pour contrer le trafic de cigarettes, et ses tentatives pour générer une activité économique légale.

Il fera la lutte au chef sortant Ovide Mercredi; au Huron-Wendat québécois Konrad Sioui, ex-chef de l'Assemblée des Premières Nations pour le Québec et le Labrador; à Bill Tooshkenig, de Walpole Island, en Ontario, et à Delia Opekokew, une avocate crie originaire de la Saskatchewan.

Le scrutin aura lieu le 5 juillet prochain.

La semaine de la **Cadillac** à Repentigny
DU 16 AU 20 MAI

ACHATS INCROYABLEMENT AVANTAGEUX:

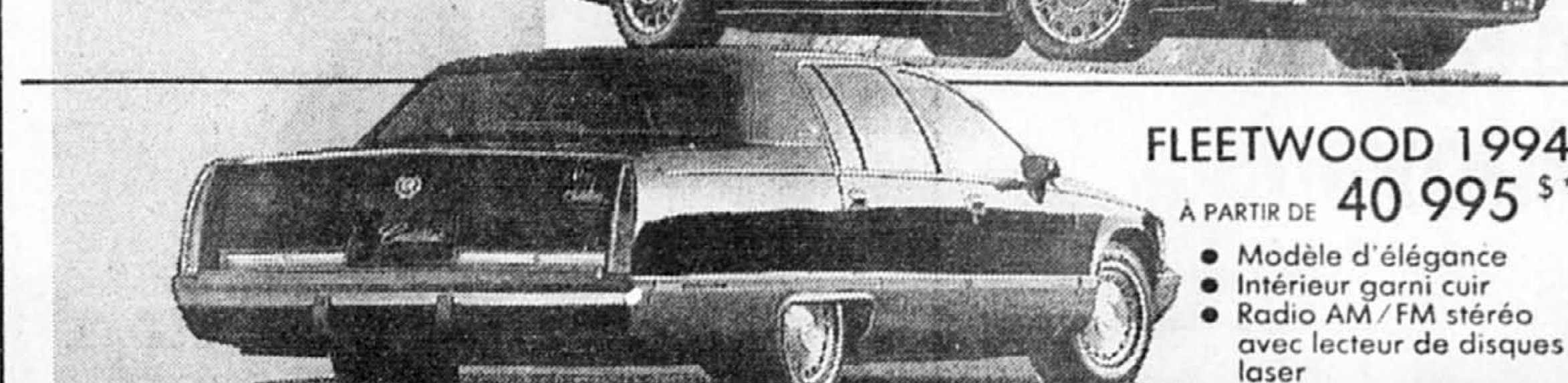


DE VILLE 1994 À PARTIR DE 39 295\$*

Spécial de location: 549\$ / mois**

- Traction asservie
- Radio AM / FM stéréo avec lecteur de disques laser
- Voiture entièrement équipée

SEVILLE 1994
À PARTIR DE 45 995\$*



FLEETWOOD 1994
À PARTIR DE 40 995\$*

- Modèle d'élégance
- Intérieur garni cuir
- Radio AM / FM stéréo avec lecteur de disques laser

UN SEUL ENDROIT:



WILHELMY
REPERTIGNY

Chevrolet GEO Oldsmobile Cadillac CAMIONS

Tél.: 585-6860
877-5505
FAX: 585-5518

*Taxes et frais de transport en sus.

**Taxes en sus. Prix basé sur 36 mensualités. 5 200 \$ comptant. Valeur résiduelle de 19 769 \$.

160, boul. Brien, Repentigny (par la sortie 98 de l'autoroute 40)

Signer sa carte de don d'organe
c'est pour la vie.



LA FONDATION DIANE HÉBERT
(514) 965.0333

UNE VÉRITABLE VISION DE LA PERFORMANCE.



CONTRÔLE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE

La Vision vous offre un climatiseur haute performance qui maintient la température à un degré confortable pour vous, toute l'année, et qui fonctionne comme votre thermostat à la maison.

SUSPENSION La suspension entièrement indépendante donne plus de souplesse de douceur de roulement, pendant que les barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière aident à contrôler le roulis.

GROUPE PROPULSEUR : La Vision ESI offre un V6 de 3,3 L. SET, à injection électronique séquentielle multipoint et tubulure d'admission/échappement calibrée qui développe 120 kW (161 cv) à 5 300 tr/mn.



- Coussins gonflables côte conducteur et passager
- V6 de 3,3 L et 161 cv à injection électronique multipoint
- Suspension indépendante à réglage tourisme
- Radiocassette AM/FM de luxe à six haut-parleurs
- Bouches d'aération/chauffage à l'arrière
- Commande du régulateur de vitesse sur la colonne de direction
- Rétroviseurs extérieurs jumelés, chauffants et repliables
- Glaces teintées avec pare-brise et lunette arrière à contrôle solaire

- Poutres protectrices dans les portes
- Boîte automatique à 4 rapports à commande électronique
- Freins assistés aux quatre roues
- Climatisation avec contrôle automatique de la température
- Verrouillage des portes et des fenêtres à commande électrique
- Volant inclinable à deux branches pour une meilleure visibilité des commandes
- Verrouillage des portes pour la protection des enfants à l'arrière

EAGLE VISION ESI 1994

PRIX DE LOCATION CLÉ D'OR 374\$ PAR MOIS 30 MOIS OU PRIX D'ACHAT 20 994\$***



VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE JEEP ET EAGLE VOUS POUVEZ LUI FAIRE CONFIANCE.



*Transport: 760 \$ en sus. Immatriculation, taxes et assurances en sus. Offres d'une durée limitée. Détails chez le concessionnaire. **Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois, avec versement initial de 2 268 \$ ou échange équivalent. Transport, immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Credit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 62 500 km, au taux de 6¢ le km. Offres d'une durée limitée. Détails chez le concessionnaire.

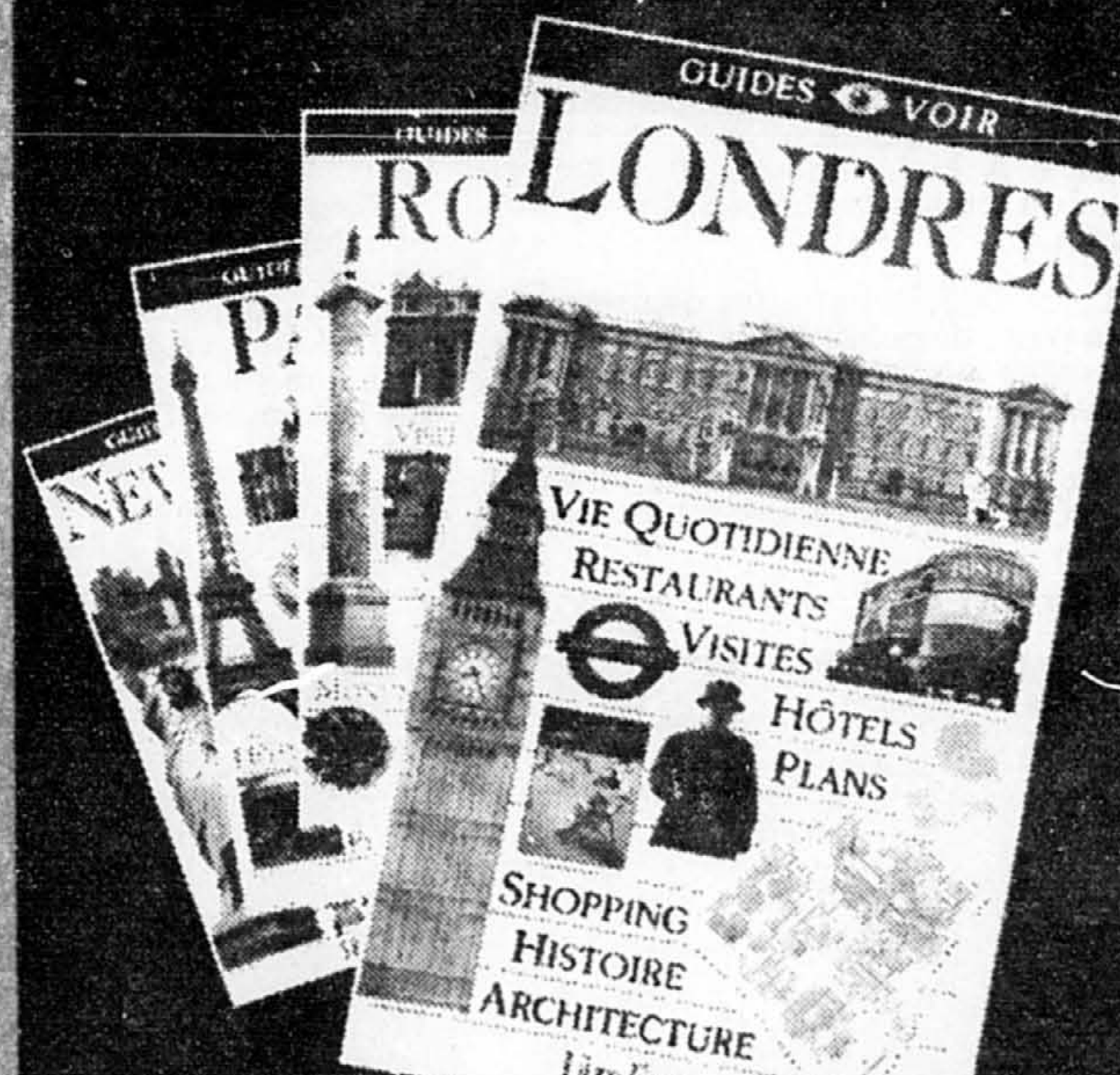
Ah!

LES CHANCEUX

Ils gagnent le tout nouveau
«Guide Touristique sur Londres»

GUIDES VOIR

Demandez à les VOIR pour le CROIRE!



Les 15 et 16 mai prochains, 15 abonnés chanceux de La Presse recevront ce magnifique Guide Touristique sur Londres offert par Libre Expression.

Voici les chanceux d'aujourd'hui :

M. Dionne de Montréal	no 210516D07
Mme Sauro de Chomedey	no 210521S02
M. Cardu de Montréal	no 210621C12
M. Blouin de Sainte-Marthe de Vaudreuil	no 210955B06
M. Tremblay de Boucherville	no 222034T00
M. Bujold de Longueuil	no 222107B06
M. Damboise de Montréal	no 229205D00
Mme Laporte de Montréal	no 229785L02
M. Jacques de Rosemère	no 243120J01
M. Delage de Duvernay	no 246074D00
Mme Cyr de Sainte-Anne des Plaines	no 246989C07
Mme Rochon de Côte Sainte-Catherine	no 249005R04
Mme Lahaye de Brossard	no 264593L07
Mme Chalifoux de Brossard	no 264683C03
Mme Gladu de Tracy	no 284775G00

La valeur totale des prix offerts est de 898,50 \$, les règlements du concours sont disponibles à La Presse. Les personnes gagnantes devront répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter leur prix.

Pour participer, il suffit de s'abonner à

La Presse

285-6911

Arts Spectacles

Un certain intérêt pour Atom Egoyan



SERGE
DUSSAULT

Envoyé spécial
La Presse à CANNES

Journée de fou hier à Cannes. Tout arrivait en même temps. Après la projection du film de Giuseppe Tornatore et la conférence de presse qu'il donnait avec Gérard Depardieu et Roman Polanski, j'ai dû rater le film de Bernard Henri Lévy sur la Bosnie — hors compétition — pour attraper Atom Egoyan avant sa conférence de presse qui tombait à l'heure où le ministre de la culture de France, M. Jacques Toubon, me « priait de venir déjeuner ». Et, à cause de tout ça, j'ai jeté au panier l'invitation du président du festival, Pierre Viot, qui recevait très officiellement les journalistes accrédités à Cannes à peu près à la même heure...

Exotica d'Atom Egoyan, seul film canadien en compétition à Cannes, a soulevé suffisamment d'intérêt pour que journaux et télévisions lui courent après. J'ai réussi à le prendre au vol entre son hôtel et le Palais du festival... Traveling ahurissant, crayon et papier à la main, dans les couloirs et les escaliers de service par où on mène les artistes...

« Oui, dit-il, il semble que l'accueil ait été bon. Mais je ne veux pas me laisser aller à de faux espoirs. Je sais qu'*Exotica* n'est pas facile, c'est un film qui exige une certaine attention du spectateur... Ce ne sera pas la fin du monde si *Exotica* ne remporte rien. Je ne joue pas ma carrière ici. Et je ne vais surtout pas changer ma façon de faire des films pour plaire à un jury — comme certains l'ont insinué quand ils ont appris que j'étais en sélection officielle... J'ai mon public et je ne vais pas le trahir pour plaire à un hypothétique plus vaste auditoire. »

Un duo remarquable

Comment classer *Une simple formalité* de Tornatore, l'un des quatre films italiens en compétition à Cannes cette année? À la fois drame et comédie. Avec un ton qui confine au cinéma fantastique.

Tout se passe entre les quatre murs d'un poste de police où un commissaire interroge un homme peut-être soupçonné de meurtre. On ne sait pas très bien. Il apparaît que cet homme est un écrivain célèbre dont le commissaire est un lecteur et un admirateur passionné.



LA PRESSE
A
CANNES

Entre l'écrivain et son lecteur, commence une confrontation, pour amener l'écrivain à se définir comme homme existant en dehors de son œuvre...

La séduction de ce film tient dans la performance des deux acteurs qui se font face. L'énorme Depardieu en écrivain un peu perdu, le petit Polanski en policier qui ne le lâche pas tant qu'il n'aura pas... Mais il ne faut pas raconter la suite. Depardieu joue comme il le fait toujours, c'est-à-dire très bien, et de façon... sanguine. Le plus fascinant des deux, à mon avis, est Roman Polanski, qui est d'une incroyable présence.

« Mais j'ai d'abord été acteur en Pologne, bien avant de faire de la mise en scène », appelait-il hier.

Essentiellement connu aujourd'hui comme metteur en scène, Polanski a-t-il eu envie de diriger Depardieu pendant le tournage?

« J'avais assez de me concentrer sur mon propre boulot et de me mettre, comme on dit, dans la peau de mon personnage. En fait, c'est plutôt Gérard qui me dirigeait. Il m'a énormément aidé, il m'a donné de l'assurance, parce que le français n'est pas ma langue... »

Un film kafkaïen à cause du huis-clos, de la culpabilité sans motif. « Moi, dit Tornatore, je le trouve plus proche

de Pirandello, dont les personnages ne sont jamais ce qu'ils paraissent être... »

Une simple formalité prendra l'affiche chez nous dès le 3 juin.

Un ministre et un prix

Rien n'est laissé au hasard à Cannes. Ni l'hôtel qui vous est assigné, ni les invitations, ni les sourires... Et quand un ministre daigne se montrer, ce n'est pas pour saluer la compagnie, mais pour marquer de sa présence l'importance d'un événement.

Ainsi M. Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, se trouvait-il hier au déjeuner offert dans un palace pour la remise du prix Maurice-Bessy. Prix prestigieux, accompagné d'une bourse de 50 000 francs (un peu moins de 12 000 \$ au cours actuel), crée cette année pour honorer le travail d'un écrivain ou d'un journaliste francophone dont les écrits ont contribué à améliorer la connaissance du cinéma.

Le prix a été attribué à un Français, Michel Ciment, historien, critique, et maître de conférence à Paris VII.

Choix qui fut vivement applaudi. Rappelons que l'an prochain, le prix Maurice-Bessy sera remis au Festival des films du monde, à Montréal.

Pressé par un horaire chargé, comme

je le disais plus haut, j'ai tout de même pris le temps de goûter au « millefeuille d'artichaut au foie gras d'oie » et aussi, je le confesse, au « duo de saumon et sole au coulis de homard ».

C'était... tout bon.

Promesse d'ivrogne

Les Français sont comme l'ivrogne qui, un lendemain de brosse, jure de ne plus boire. Leur hargne contre l'Amérique a fondu devant le film d'Aïan Rudolph, *Mrs. Parker and the Vicious Circle* (entièrement tourné à Montréal, soit dit en passant). Il a été très bien accueilli. Mais je crois que Rudolph, cinéaste indépendant, représente pour eux la résistance aux majors...

Un film intéressant d'ailleurs, *Mrs. Parker*. Sur une écrivaine américaine qui a connu tout le New York littéraire des années vingt et trente. Un film astucieusement construit, mariant la couleur et le noir et blanc selon les époques. Et bien interprété par la jeune comédienne Jennifer Jason Leigh — qui a deux films en compétition ici — Campbell Scott et Matthew Broderick.

Décevant, par contre: *Riaba ma poule*, du cinéaste russe Andreï Konchalovsky, qui nous a déjà donné des films beaucoup plus intéressants, comme *Runaway Train* et *Siberiade*.

Priscilla et les travelos australiens, coqueluches du festival

Agence France Presse
CANNES

Le festival de Cannes a trouvé sa coqueluche de cette année: *Les Aventures de Priscilla, reine du désert*, un film australien drôle, branché et extravagant.

Le film de Stephan Elliott provoquait samedi à minuit la bousculade dans le sillage de trois « travelos » australiens, qui ont inspiré les personnages de Felicia, Mitzi et Bernadette, héroïnes pathétiques et délinquantes de cette comédie musicale en forme de road-movie.

Cinq minutes d'acclamation ont salué le choucou annoncé à grand renforts d'affiches accrochées aux palmiers de la Croisette avec un slogan pour anglophones avertis: « Drag Is the Drug » (le travesti, c'est l'enfer).

Mais les stars de *Priscilla*, les trois « girls » de Sidney, ont des formes plutôt athlétiques et musclées sous le lamé argent ou doré, des « phallus dans un fourreau », dit Bernadette (ex-Ralph), interprétée par un Terence Stamp méconnaissable, tellement fardé que lorsqu'il/elle pleure, « avec le mascara qui dégouline, j'ai l'air d'un panda ».

Le trio travesti a été engagé pour présenter une revue dans une boîte d'Alice Springs, en plein cœur du désert australien. Priscilla est le bus fatigué, bientôt repeint en rose, qui sillonne des routes et des pistes sans fin dans un décor sauvage et vide, sous un ciel toujours bleu.

Ces aventures démarrent sur les chapeaux de roues dans une boîte où chante en play back Mitzi (Hugo Weaving). Les plaisanteries obscènes fusent à tout bout de champ et les chansons d'Abba ou des Village People rythment cette comédie qui zigzague dans un monde surréaliste et marginal. Les trois « nanas », au gré de leur errance et de leurs pannes, tombent dans des bars où les costauds, qui ont la descente facile, n'apprécient guère ces Barbies dévoyées aux perruques bleues ou roses, aux mini-jupes au ras des fesses. Mais Bernie, la transsexuelle parfois si BCBG, est bien capable de faire le coup de poing.

Les trois beautés se disputent, déprimées, chantent, dansent dans les endroits les plus improbables, fraternisent avec d'autres marginaux, des aborigènes qui font la fête en plein milieu de nulle part et finalement, après l'hostilité, l'incompréhension ou la dérision, Felicia (Guy Pearce), Mitzi et Bernadette trouveront un peu d'amour.

Stephan Elliott, en compétition l'an dernier avec *Frauds*, son premier film avec Phil Collins, a été inspiré par le carnaval du Mardi Gras des homosexuels et des lesbiennes qui a lieu chaque année à Sydney.

Priscilla est bien partie pour rééditer le phénomène d'un autre « petit » film australien projeté il y a deux ans à Cannes un soir à minuit, *Strictly Ballroom*, qui s'était ensuite vendu dans le monde entier.

Les muses de Renoir présentes aux fêtes du centenaire du maître du cinéma français

Agence France Presse
CANNES

Françoise Arnoul, Blanchette Brunoy, Leslie Caron, Paulette Goddard, Catherine Rouvel: quelques-unes des muses de Jean Renoir se sont retrouvées samedi et hier à Cannes pour l'ouverture de la rétrospective que lui consacre le festival international du film, à l'occasion de son centenaire.

L'hommage rendu au maître du cinéma français, né le 15 septembre 1894, a

débuté samedi avec la projection de la *Partie de Campagne*, tournée en 1936 d'après un roman de Guy de Maupassant, ainsi que d'un montage de 15 minutes réalisé à partir d'essais tournés par Renoir le 25 juin 1936, pendant le tournage du film.

Depuis 1962, la cinémathèque française possédait 110 boîtes contenant 7400 m de pellicule signées Renoir. Ce matériel a permis de monter également un document de 90 minutes d'images tournées par Renoir sur le tournage de *Partie de campagne*.

Le festival a rassemblé 19 films de Renoir, de la *Chiennne*, réalisé en 1932, au *Caporal épinglé* (1962) en passant par *Boudu sauvé des eaux*, *La Grande illusion*, *La Bête humaine* et *French Cancan*.

Plusieurs expositions rappellent également le souvenir du fils d'Auguste Renoir en différents points du Palais des festivals: on y voit des photos de Renoir au travail, un hommage à Sam Levin, photographe et ami du cinéaste, 22 portraits d'actrices de Jean Renoir, des articles parus sur le réalisateur, ainsi qu'une exposition des affiches de ses films.



Bernard-Henri Lévy

Échos de la Bosnie aux marches du Palais avec Bernard-Henri Lévy

Agence France Presse
CANNES

Le journaliste, écrivain et philosophe français Bernard-Henri Lévy a apporté hier jusqu'aux marches du Palais des festivals à Cannes les échos de la guerre en Bosnie avec son documentaire *Bosna*, une mise en accusation de l'Occident et de ses chefs et un hymne à la résistance bosniaque.

Ce documentaire de deux heures que l'auteur qualifie lui-même de « subjectif », véritable plaidoyer de la cause bosniaque, réalisé avec Alain Ferrari, retrace les deux ans de guerre en Bosnie, et plus précisément le siège de Sarajevo. Il décrit longuement la politique de démission de l'Occident, qu'il soit européen ou américain, qui a troqué « la politique contre la goutte à goutte humanitaire » et préfère, selon le réalisateur, lancer des sacs de riz plutôt que des armes aux Bosniaques pour se défendre.

C'est aussi une sévère mise en accusation de l'attitude « frileuse » de la France et de son président François Mitterrand qui « a trompé tous les espoirs mis en lui par les Bosniaques » en se rendant spec-

taclairement à Sarajevo le 27 juin 92 et qui « s'est tu ensuite ».

À l'aide de réminiscences historiques — la guerre d'Espagne, Munich, la montée du fascisme en Europe — M. Lévy affirme que l'Occident a toujours eu cette attitude de démission, d'attentisme et dans le cas de la Bosnie, « a choisi de penser à autre chose ». Seuls quelques militaires occidentaux, tel le général Morillon (ancien chef des casques bleus en Bosnie), ont grâce à ses yeux pour avoir « désobéi ».

Il évoque « la politique expansionniste » des Serbes qu'il compare à « Attila » et qualifie de « nouveaux Huns ». Le journaliste philosophe ne craint pas le néologisme en parlant de guerre « urbidie ».

Enfin au cours d'une conférence de presse à Cannes, le philosophe a souligné que la guerre en Bosnie concernait tous les Européens. « Le destin de l'Europe se joue en Bosnie Herzégovine, c'est pour cela que nous avons fait le film », a-t-il affirmé. « Si la civilisation cosmopolite (et non uniquement musulmane) de Bosnie cède, ce sera un désastre culturel, politique et moral sans précédent depuis la Deuxième Guerre mondiale », a-t-il conclu.



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Bruel est en ville

Patrick Bruel, de passage au Québec pour faire la promotion de son nouveau disque *Bruel*, a été accueilli par quelques centaines de fans, hier à son arrivée à Mirabel.

Les soeurs McGarrigle en deuil de leur mère

d'après Canadian Press

Gabrielle (Gaby) McGarrigle, la mère des trois soeurs McGarrigle, les populaires chanteuses, sera inhumée aujourd'hui après le service funéraire qui sera célébré à l'église de l'Ascension, à Westmount.

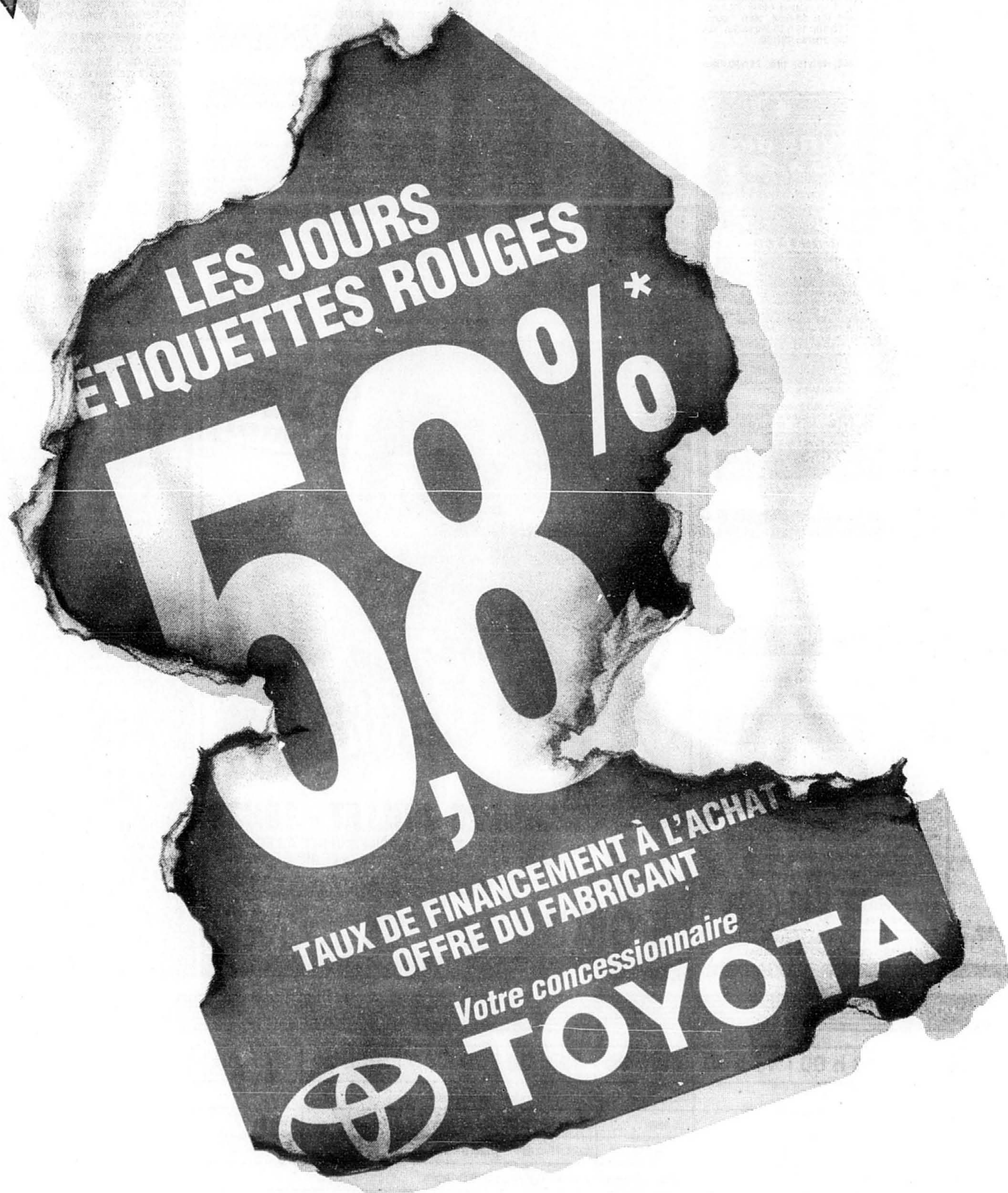
Mme McGarrigle, la mère de Kate, Anna et Jane, est décédée mercredi à son domicile de Saint-Sauveur-des-Monts. Elle était âgée de 90 ans.

Elle était née Gabrielle Anne Latremouille le 8 janvier 1904.

Son père était le fondateur de la Montreal Tramway Union et sa mère était la cousine du maire Camilien Houde. Elle avait épousé Frank McGarrigle en 1935 et est devenue veuve en 1965.

La chanson la plus connue des soeurs McGarrigle est probablement *La Complainte de la rue Ste-Catherine*.

C'EST L'ENFER!



COMPAREZ LES COÛTS D'INTÉRÊTS

Montant de l'emprunt	TOYOTA* 5,8 %/48 mois	Institutions bancaires** 10,5 %/48 mois	Économies réalisées sur les intérêts!
10 000 \$	1 228 \$	2 290 \$	1 062 \$
15 000 \$	1 843 \$	3 434 \$	1 591 \$
20 000 \$	2 457 \$	4 579 \$	2 122 \$

* Toyota Crédit Inc. **Taux généralement offert par les institutions bancaires.

*Financement au taux de 5,8 % pour 48 mois, sur approbation de crédit par Toyota Crédit Canada Inc. Cette offre s'applique aux modèles Tercel, Corolla, Camry, Paseo et Celica. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

VOTRE CONCESSIONNAIRE

BOUCHERVILLE Toyota Duval 655-2350	CHÂTEAUGUAY Châteauguay Toyota 692-1200	GRANBY Estrie Toyota 378-8404	LACHUTE Lachute Toyota 562-6662	MAGOG Toyota Magog 843-9883	MONTRÉAL Houle Toyota 351-5010	POINTE-CLAIRE Fairview Toyota 694-1510	ST-HYACINTHE Angers Toyota 774-9191	STE-AGATHE Toyota À Ste-Agathe 326-1044	SOREL Automobile Pierre Lefebvre 742-4596	VALLEYFIELD G. Couillard Automobiles 373-0850
BROSSARD Brossard Toyota 445-0577	COWANSVILLE Cowansville Toyota 263-8888	ÎLE PERROT Île Perrot Toyota 453-2510	LAVAL Chomedey Toyota 687-2634	MONT-LAURIER Claude Auto 623-3511	MONTRÉAL Lexus Toyota Gabriel 748-7777	REPENTIGNY Repentigny Toyota 581-3540	ST-JEAN Déry Toyota 359-9000	STE-THÉRÈSE Blainville Toyota 435-3685	TERREBONNE Automobiles L.G. Léveillé 471-4117	VERDUN Woodland Toyota 761-3444
CANDIAC Candiac Toyota 659-6511	DRUMMONDVILLE Toyota Drummondville 477-1777	JOLIETTE Joliette Toyota 759-3449	LAVAL Vimont Lexus Toyota 668-2710	MONTRÉAL Alix Toyota 376-9191	MONTRÉAL Toyota Centre-Ville 935-6354	RICHMOND Toyota Richmond 826-5923	ST-JÉRÔME Toyota St-Jérôme 438-1255	SHAWINIGAN Maurice Toyota 539-8393	TROIS-RIVIÈRES Trois-Rivières Toyota 374-5323	VICTORIAVILLE Toyota Victoriaville 758-8235
CHAMBLY Chambly Toyota 658-4334		LACHINE Spinelli Lexus Toyota 634-7171	LONGUEUIL Longueuil Toyota 674-7474	MONTRÉAL Chassé Toyota 527-3411	MONTRÉAL Toyota Pie IX 329-0909	ST-EUSTACHE Toyota St-Eustache 473-1872	ST-LÉONARD St-Léonard Toyota 252-1373	SHERBROOKE Relais Toyota 563-6622		



Spectacles

CINÉMA

ABSOLOM

Berri (5): 19h, 21h40. Carrefour Joliette (1): 19h, 21h25; sam., dim.: 13h30, 16h, 19h, 21h25. Carrefour Laval (4): 21h20. Cinéma Châteaueau (3): 19h, 21h30; sam., dim.: 19h, 21h30. Dernier spectacle ven., sam.: 23h30. Ciné-Parc Laval (1): des 19h. Ciné-Parc Tracy (1): des 19h. Repentigny (4): 19h05, 21h05; sam., dim.: 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05. Dernier spectacle sam.: 23h10. Langelier (2): 19h15, 21h40; sam., dim.: 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h40. Dernier spectacle ven., sam.: 23h55.

ACE VENTURA

Cine-Parc Châteaueau (2): des 19h. Ciné-Parc Odeon (1): des 19h. Ciné-Parc Orford (4): des 19h. Ciné-Parc St-Eustache (1): des 19h. Ciné-Parc Tracy (2): des 19h.

AFFAIRE (L') PELICAN

Cine-Parc St-Eustache (2). Ven., sam., dim.: des 19h.

AGENT (L') FAIT LA FARCE 3 1/2

Capitol (St-Jean): 19h15; sam., dim.: 13h15, 15h, 19h15. Carrefour Joliette (4): 21h10; sam., dim.: 16h10, 21h10. Laval (10): 17h, 19h, 21h. Dernier spectacle sam.: 23h. Omega (3): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h10, 21h30. Repentigny (6): 19h30, 21h30; sam., dim.: 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. Terrebonne (4): 19h, 21h; sam., dim.: 13h, 14h45, 16h30, 18h15, 20h, 21h45. Dernier spectacle ven., sam.: 23h30. Plaza Côte-des-Neiges (4): 19h15, 21h25; ven., sam., dim., mar., merc.: 15h10, 17h. Dernier spectacle sam.: 23h20.

ANGIE

Cinéma Châteaueau (5): 19h10; sam., dim.: 19h10. Dernier spectacle ven., sam.: 23h30.

AU NOM DU PÈRE

Cinéma Centre-Ville (6): 15h30, 21h15.

AVEC DISTINCTION

Berri (2): Ven.: 14h30, 16h45, 19h, 21h15; sam., dim.: 14h30, 16h45, 19h, 21h15; du lun. au jeu.: 14h30, 16h45, 19h, 21h15. Carrefour Laval (2): Ven.: 19h05, 21h15; sam., dim.: 17h, 19h05, 21h15; lun., jeu.: 19h05, 21h15; mar., merc.: 17h, 19h05, 21h15. Cinéma 6 Boucherville (3): Lun., jeu., ven.: 19h10, 21h20; mar., merc., sam., dim.: 13h05, 15h05, 17h05, 19h10, 21h20. Langelier (3): 19h05, 21h05; sam., dim.: 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05. Dernier spectacle sam.: 23h05. Rex (1): 19h, 21h30.

BACK BEAT

Astre (1): 19h05, 21h05; sam., dim.: 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05. Dernier spectacle ven., sam.: 23h05. Faubourg (3): 13h30, 15h30, 17h30, 19h35, 21h40. Pointe-Claire (5): Lun., jeu., ven.: 19h, 21h15; mar., merc., sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h15.

BEETHOVEN 2 (V.F.)

Omega (4): Sam., dim.: 13h, 15h, 17h.

BEING HUMAN

Loews: 15h, 15h50, 18h35, 21h25. Dernier spectacle ven., sam.: 23h50.

BELLE ÉPOQUE

Cinéma Centre-Ville (1): 17h10, 21h25; sam., dim.: 13h, 17h10, 21h25. Palace: 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h25.

CERF-VOLANT (LE) BLEU

Complexe Desjardins (4): 13h15, 16h, 18h45, 21h30.

CIBEL (LA) HUMAINE

Rex (2): 19h, 21h30.

CLEAN SLATE

Cinéma Eaton (2): 12h25, 14h40, 16h55, 19h10, 21h25. Dernier spectacle ven., sam.: 23h30.

Dorval (2): 19h20, 21h30; sam., dim.: 13h05, 15h10, 17h15. Du Parc (1): 19h10, 21h15. Famou 8 (8): 19h05, 21h30; ven., sam., dim., mar.: 12h, 14h20, 16h40. Laval (4): 12h05, 14h30, 17h, 19h15, 21h30. Dernier spectacle sam.: 23h40. Plaza Côte-des-Neiges (4): Lun., jeu., ven.: 19h05; sam., dim., mar., merc.: 13h30, 16h, 19h05.

CLIFFORD

Pointe-Claire (6): Mar., merc., sam., dim.: 13h30, 15h30, 17h30.

CORBEAU (LE)

Carrefour du Nord (5): 19h10, 21h30; sam., dim.: 17h, 19h10, 21h30. Cinéma Joliette (1): 19h, 21h30; sam., dim.: 13h30, 16h, 19h, 21h30. Ciné-Parc Odeon (2): des 19h. Ciné-Parc St-Eustache (4): des 19h. Greenfield (1): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h40, 16h05. Laval (5): 12h35, 14h50, 17h05, 19h15, 21h25. Dernier spectacle sam.: 23h40. Palace (6): 13h05, 15h10, 17h15, 19h20, 21h30. Repentigny (1): 19h, 21h; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. Dernier spectacle sam.: 23h. St-Basile (1): 19h, 21h; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. Dernier spectacle sam.: 23h. Versailles (2): 19h, 21h15; ven., sam., dim., mar., merc.: 12h15, 14h25, 16h45. Dernier spectacle sam.: 23h30.

CROC BLANC

Carrefour du Nord (5): Ven.: 19h20; sam., dim.: 13h, 15h. Cinéma Châteaueau (3): Mar., sam., dim.: 13h, 15h, 17h. Laval (11): 12h15, 14h35, 16h55, 19h15, 21h30; sam., dim.: 13h05, 15h10, 17h10, 19h15, 21h30. Versailles (4): Ven., sam., dim., mar., merc.: 12h50.

CROOKLYN

Egyptien (3): 13h45, 16h15, 19h, 21h30. Plaza

Côte-des-Neiges (1): Lun., jeu., ven.: 19h, 21h35; mar., merc., sam., dim.: 14h, 16h20, 19h, 21h35.

CROW (THE)

Centre Eaton (1): 12h20, 14h35, 16h50, 19h05, 21h20. Dernier spectacle ven., sam.: 23h25. Décarie (1): 19h05, 21h05; sam., dim.: 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. Dorval (1): 19h05, 21h10; sam., dim.: 13h, 15h05, 17h05. Famous 8 (7): 19h, 21h20; ven., sam., dim., mar.: 12h, 14h20, 16h40. Laval (1): 12h30, 14h45, 17h, 19h10, 21h20. Dernier spectacle sam.: 23h30.

D2 - JEU DE PUISSANCE

Carrefour du Nord (3): Sam., dim.: 13h, 15h. Ciné-Parc Joliette (2): Ven., sam., dim.: des 19h. Ciné-Parc St-Hilaire (2): des 19h. Laval (7): 12h10, 14h40. Omega (2): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h10, 21h30. Terrebonne (1): 19h15; sam., dim.: 13h, 15h05, 17h05, 19h15, 21h30. Versailles (3): Ven., sam., dim., mar., merc.: 13h05.

DE L'AMOUR ET DES RESTES HUMAINS

Cinéma Centre-Ville (3): 15h30, 19h, 21h20; sam., dim.: 13h05, 15h30, 19h, 21h20. Crémazie: 21h30; sam., dim.: 16h30, 21h30.

ELLES NE PENSENT QU'À CA

Cinéma Centre-Ville (7): 15h, 17h, 19h05, 21h05; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h05, 21h05.

ENFANT (L') LION

Cinéma Centre-Ville (2): 15h, 17h, 19h, 21h.

ENFER (L')

Cinéma Centre-Ville (1): 15h, 19h15; sam., dim.: 15h, 19h15.

EVA ET DODGER

Berri (5): 13h, 15h, 17h. Boite à films (2): Ven., sam., dim.: lun. au jeu.: 19h15; dim.: 13h15, 19h15. Carrefour Joliette (4): 19h15; sam., dim.: 13h45, 19h15. Carrefour Laval (2): Mar., merc., sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Cinéma 6 Boucherville (6): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Ciné-Parc Odeon (1): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h40, 16h05. Laval (4): 12h35, 14h50, 17h05, 19h15, 21h25. Dernier spectacle sam.: 23h40. Plaza Côte-des-Neiges (4): Lun., jeu., ven.: 19h05; sam., dim., mar., merc.: 13h30, 16h, 19h05.

EVA ET DODGER

Berri (5): 13h, 15h, 17h. Boite à films (2): Ven., sam., dim.: lun. au jeu.: 19h15; dim.: 13h15, 19h15. Carrefour Joliette (4): 19h15; sam., dim.: 13h45, 19h15. Carrefour Laval (2): Mar., merc., sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Cinéma 6 Boucherville (6): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Ciné-Parc Odeon (1): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h40, 16h05. Laval (4): 12h35, 14h50, 17h05, 19h15, 21h25. Dernier spectacle sam.: 23h40. Plaza Côte-des-Neiges (4): Lun., jeu., ven.: 19h05; sam., dim., mar., merc.: 13h30, 16h, 19h05.

EVA ET DODGER

Berri (5): 13h, 15h, 17h. Boite à films (2): Ven., sam., dim.: lun. au jeu.: 19h15; dim.: 13h15, 19h15. Carrefour Joliette (4): 19h15; sam., dim.: 13h45, 19h15. Carrefour Laval (2): Mar., merc., sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Cinéma 6 Boucherville (6): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Ciné-Parc Odeon (1): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h40, 16h05. Laval (4): 12h35, 14h50, 17h05, 19h15, 21h25. Dernier spectacle sam.: 23h40. Plaza Côte-des-Neiges (4): Lun., jeu., ven.: 19h05; sam., dim., mar., merc.: 13h30, 16h, 19h05.

EVA ET DODGER

Berri (5): 13h, 15h, 17h. Boite à films (2): Ven., sam., dim.: lun. au jeu.: 19h15; dim.: 13h15, 19h15. Carrefour Joliette (4): 19h15; sam., dim.: 13h45, 19h15. Carrefour Laval (2): Mar., merc., sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Cinéma 6 Boucherville (6): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Ciné-Parc Odeon (1): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h40, 16h05. Laval (4): 12h35, 14h50, 17h05, 19h15, 21h25. Dernier spectacle sam.: 23h40. Plaza Côte-des-Neiges (4): Lun., jeu., ven.: 19h05; sam., dim., mar., merc.: 13h30, 16h, 19h05.

EVA ET DODGER

Berri (5): 13h, 15h, 17h. Boite à films (2): Ven., sam., dim.: lun. au jeu.: 19h15; dim.: 13h15, 19h15. Carrefour Joliette (4): 19h15; sam., dim.: 13h45, 19h15. Carrefour Laval (2): Mar., merc., sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Cinéma 6 Boucherville (6): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Ciné-Parc Odeon (1): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h40, 16h05. Laval (4): 12h35, 14h50, 17h05, 19h15, 21h25. Dernier spectacle sam.: 23h40. Plaza Côte-des-Neiges (4): Lun., jeu., ven.: 19h05; sam., dim., mar., merc.: 13h30, 16h, 19h05.

EVA ET DODGER

Berri (5): 13h, 15h, 17h. Boite à films (2): Ven., sam., dim.: lun. au jeu.: 19h15; dim.: 13h15, 19h15. Carrefour Joliette (4): 19h15; sam., dim.: 13h45, 19h15. Carrefour Laval (2): Mar., merc., sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Cinéma 6 Boucherville (6): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Ciné-Parc Odeon (1): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h40, 16h05. Laval (4): 12h35, 14h50, 17h05, 19h15, 21h25. Dernier spectacle sam.: 23h40. Plaza Côte-des-Neiges (4): Lun., jeu., ven.: 19h05; sam., dim., mar., merc.: 13h30, 16h, 19h05.

EVA ET DODGER

Berri (5): 13h, 15h, 17h. Boite à films (2): Ven., sam., dim.: lun. au jeu.: 19h15; dim.: 13h15, 19h15. Carrefour Joliette (4): 19h15; sam., dim.: 13h45, 19h15. Carrefour Laval (2): Mar., merc., sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Cinéma 6 Boucherville (6): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Ciné-Parc Odeon (1): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h40, 16h05. Laval (4): 12h35, 14h50, 17h05, 19h15, 21h25. Dernier spectacle sam.: 23h40. Plaza Côte-des-Neiges (4): Lun., jeu., ven.: 19h05; sam., dim., mar., merc.: 13h30, 16h, 19h05.

EVA ET DODGER

Berri (5): 13h, 15h, 17h. Boite à films (2): Ven., sam., dim.: lun. au jeu.: 19h15; dim.: 13h15, 19h15. Carrefour Joliette (4): 19h15; sam., dim.: 13h45, 19h15. Carrefour Laval (2): Mar., merc., sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Cinéma 6 Boucherville (6): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Ciné-Parc Odeon (1): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h40, 16h05. Laval (4): 12h35, 14h50, 17h05, 19h15, 21h25. Dernier spectacle sam.: 23h40. Plaza Côte-des-Neiges (4): Lun., jeu., ven.: 19h05; sam., dim., mar., merc.: 13h30, 16h, 19h05.

EVA ET DODGER

Berri (5): 13h, 15h, 17h. Boite à films (2): Ven., sam., dim.: lun. au jeu.: 19h15; dim.: 13h15, 19h15. Carrefour Joliette (4): 19h15; sam., dim.: 13h45, 19h15. Carrefour Laval (2): Mar., merc., sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Cinéma 6 Boucherville (6): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Ciné-Parc Odeon (1): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h40, 16h05. Laval (4): 12h35, 14h50, 17h05, 19h15, 21h25. Dernier spectacle sam.: 23h40. Plaza Côte-des-Neiges (4): Lun., jeu., ven.: 19h05; sam., dim., mar., merc.: 13h30, 16h, 19h05.

EVA ET DODGER

Berri (5): 13h, 15h, 17h. Boite à films (2): Ven., sam., dim.: lun. au jeu.: 19h15; dim.: 13h15, 19h15. Carrefour Joliette (4): 19h15; sam., dim.: 13h45, 19h15. Carrefour Laval (2): Mar., merc., sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Cinéma 6 Boucherville (6): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Ciné-Parc Odeon (1): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h40, 16h05. Laval (4): 12h35, 14h50, 17h05, 19h15, 21h25. Dernier spectacle sam.: 23h40. Plaza Côte-des-Neiges (4): Lun., jeu., ven.: 19h05; sam., dim., mar., merc.: 13h30, 16h, 19h05.

EVA ET DODGER

Berri (5): 13h, 15h, 17h. Boite à films (2): Ven., sam., dim.: lun. au jeu.: 19h15; dim.: 13h15, 19h15. Carrefour Joliette (4): 19h15; sam., dim.: 13h45, 19h15. Carrefour Laval (2): Mar., merc., sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Cinéma 6 Boucherville (6): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Ciné-Parc Odeon (1): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h40, 16h05. Laval (4): 12h35, 14h50, 17h05, 19h15, 21h25. Dernier spectacle sam.: 23h40. Plaza Côte-des-Neiges (4): Lun., jeu., ven.: 19h05; sam., dim., mar., merc.: 13h30, 16h, 19h05.

EVA ET DODGER

Berri (5): 13h, 15h, 17h. Boite à films (2): Ven., sam., dim.: lun. au jeu.: 19h15; dim.: 13h15, 19h15. Carrefour Joliette (4): 19h15; sam., dim.: 13h45, 19h15. Carrefour Laval (2): Mar., merc., sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Cinéma 6 Boucherville (6): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Ciné-Parc Odeon (1): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h40, 16h05. Laval (4): 12h35, 14h50, 17h05, 19h15, 21h25. Dernier spectacle sam.: 23h40. Plaza Côte-des-Neiges (4): Lun., jeu., ven.: 19h05; sam., dim., mar., merc.: 13h30, 16h, 19h05.

EVA ET DODGER

Berri (5): 13h, 15h, 17h. Boite à films (2): Ven., sam., dim.: lun. au jeu.: 19h15; dim.: 13h15, 19h15. Carrefour Joliette (4): 19h15; sam., dim.: 13h45, 19h15. Carrefour Laval (2): Mar., merc., sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Cinéma 6 Boucherville (6): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Ciné-Parc Odeon (1): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h40, 16h05. Laval (4): 12h35, 14h50, 17h05, 19h15, 21h25. Dernier spectacle sam.: 23h40. Plaza Côte-des-Neiges (4): Lun., jeu., ven.: 19h05; sam., dim., mar., merc.: 13h30, 16h, 19h05.

EVA ET DODGER

Berri (5): 13h, 15h, 17h. Boite à films (2): Ven., sam., dim.: lun. au jeu.: 19h15; dim.: 13h15, 19h15. Carrefour Joliette (4): 19h15; sam., dim.: 13h45, 19h15. Carrefour Laval (2): Mar., merc., sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Cinéma 6 Boucherville (6): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Ciné-Parc Odeon (1): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h40, 16h05. Laval (4): 12h35, 14h50, 17h05, 19h15, 21h25. Dernier spectacle sam.: 23h40. Plaza Côte-des-Neiges (4): Lun., jeu., ven.: 19h05; sam., dim., mar., merc.: 13h30, 16h, 19h05.

EVA ET DODGER

Berri (5): 13h, 15h, 17h. Boite à films (2): Ven., sam., dim.: lun. au jeu.: 19h15; dim.: 13h15, 19h15. Carrefour Joliette (4): 19h15; sam., dim.: 13h45, 19h15. Carrefour Laval (2): Mar., merc., sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Cinéma 6 Boucherville (6): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Ciné-Parc Odeon (1): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h40, 16h05. Laval (4): 12h35, 14h50, 17h05, 19h15, 21h25. Dernier spectacle sam.: 23h40. Plaza Côte-des-Neiges (4): Lun., jeu., ven.: 19h05; sam., dim., mar., merc.: 13h30, 16h, 19h05.

EVA ET DODGER

Berri (5): 13h, 15h, 17h. Boite à films (2): Ven., sam., dim.: lun. au jeu.: 19h15; dim.: 13h15, 19h15. Carrefour Joliette (4): 19h15; sam., dim.: 13h45, 19h15. Carrefour Laval (2): Mar., merc., sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Cinéma 6 Boucherville (6): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Ciné-Parc Odeon (1): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h40, 16h05. Laval (4): 12h35, 14h50, 17h05, 19h15, 21h25. Dernier spectacle sam.: 23h40. Plaza Côte-des-Neiges (4): Lun., jeu., ven.: 19h05; sam., dim., mar., merc.: 13h30, 16h, 19h05.

EVA ET DODGER

Berri (5): 13h, 15h, 17h. Boite à films (2): Ven., sam., dim.: lun. au jeu.: 19h15; dim.: 13h15, 19h15. Carrefour Joliette (4): 19h15; sam., dim.: 13h45, 19h15. Carrefour Laval (2): Mar., merc., sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Cinéma 6 Boucherville (6): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Ciné-Parc Odeon (1): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h40, 16h05. Laval (4): 12h35, 14h50, 17h05, 19h15, 21h25. Dernier spectacle sam.: 23h40. Plaza Côte-des-Neiges (4): Lun., jeu., ven.: 19h05; sam., dim., mar., merc.: 13h30, 16h, 19h05.

EVA ET DODGER

Berri (5): 13h, 15h, 17h. Boite à films (2): Ven., sam., dim.: lun. au jeu.: 19h15; dim.: 13h15, 19h15. Carrefour Joliette (4): 19h15; sam., dim.: 13h45, 19h15. Carrefour Laval (2): Mar., merc., sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Cinéma 6 Boucherville (6): 19h10, 21h30; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Ciné-Parc Odeon (1): 19h10, 21h30;

Spectacles

SUITE DE LA PAGE A 14

THREESOME

Cinéma Châteauguay (4): 21h30; sam., dim.: 21h30. Dernier spectacle ven., sam.: 23h30. Place Alexis Nihon (2): 13h, 15h, 17h, 19h05, 21h15. Pointe-Claire (3): 21h.

THUMBELINA

Centre Eaton (4): 12h35, Famous 8 (3): Ven., sam., dim., mar.: 12h30, 14h30, 16h30.

TROIS COULEURS: BLANC

Cineplex Centre-Ville (4): 15h10, 17h15, 19h20, 21h25; sam., dim.: 13h05, 15h10, 17h15, 19h20, 21h25.

TROU DE MÉMOIRE

Centre Eaton (4): 14h20, 16h30, 19h15, 21h30. Dernier spectacle ven., sam.: 23h30. Ciné-Parc Châteauguay (3): des 19h. Ciné-Parc Laval (3): des 19h. Greenfield (2): 18h55, 21h05; sam., dim.: 13h45, 16h35. Laval (6): 12h05, 14h30, 17h, 19h15, 21h30. Repentigny (5): 19h, 21h30; sam., dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30. Dernier spectacle sam.: 23h30. Versailles (5): 19h05, 21h35; ven., sam., dim., mar., merc.: 13h10, 15h45. Dernier spectacle sam.: 23h45.

TWENTY BUCKS

Loews (5): Ven., sam., dim., lun., mar., jeu.: 19h, 21h20; merc.: 21h40; ven., sam., dim., lun., mar., merc., jeu.: 12h50, 14h50, 16h50. Dernier spectacle ven., sam.: 23h20.

VAL ABRAHAM

Parisien (7): 13h, 16h40, 20h30.

VALEURS (LES) DE LA FAMILLE ADDAMS
Ciné-Parc Châteauguay (1): des 19h. Ciné-Parc Joliette (1): Ven., sam., dim.: des 19h. Ciné-Parc Laval (4): des 19h. Ciné-Parc Orford (1): des 19h. Ciné-Parc St-Hilaire (1): des 19h.

WHEN A MAN LOVES A WOMAN

Dorval (3): 19h, 21h25; sam., dim.: 13h30, 16h, Famous 8 (4): 18h45, 21h30; ven., sam., dim., mar.: 13h05, 15h55, Greenfield (3): 18h45, 21h15; sam., dim.: 13h30, 16h15. Laval (2): 13h, 15h40, 18h20, 21h. Dernier spectacle sam.: 23h35. Loews (1): 12h40, 15h30, 18h20, 21h10. Dernier spectacle ven., sam.: 23h40. Plaza Côte-des-Neiges (6): Lun., jeu., ven.: 19h, 21h35; mar., merc., sam., dim.: 13h50, 16h25, 19h, 21h35. Versailles (1): 18h50, 21h30; ven., sam., dim., mar., merc.: 13h15, 15h50. Dernier spectacle sam.: minuit.

WIDOWS PEAK

Faubourg (1): 13h35, 15h35, 17h30, 19h30, 21h30. Plaza Côte-des-Neiges (3): Lun., jeu., ven.: 19h20, 21h20; sam., dim.: 13h30, 15h30, 17h25, 19h20, 21h20.

WITH HONORS

Décarie (2): 19h, 21h; sam., dim.: 13h35, 15h35, 17h35, 19h35, 21h35. Dorval (4): 21h15; sam., dim.: 16h45. Famous 8 (6): 19h10, 21h30; ven., sam., dim., mar.: 12h10, 14h30, 16h50, Laval (9): 12h20, 14h30, 16h50, 19h10, 21h30. Dernier spectacle sam.: 23h35. Loews (3): 12h15, 14h25, 16h40, 19h10, 21h35. Dernier spectacle ven., sam.: 23h45.

YEUX (LES) DE BRAISE

Ciné-Parc Bromont: des 19h.

YOUCEP

Cineplex Centre-Ville (9): 16h, 19h15, 21h25; sam., dim.: 13h10, 16h, 19h15, 21h25.

SALLES DE RÉPERTOIRE

AFFAIRE (L') PÉLICAN

Paradis: 18h45.

BLUE (THE) KITE

Cinéma de Paris: 14h15, 21h30.

COOK (THE), THE THIEF, HIS WIFE

AND HER LOVER

Cinéma de Paris: 16h45.

DOUBLE (THE) LIFE OF VERONIQUE

Cinéma de Paris: 19h15.

DUEL AU SOLEIL

Paradis: 21h.

ÉTÉ (L') DE MES 11 ANS

Paradis: 19h.

HISTOIRE À SUIVRE

Cinéma ONF: 12h30.

INTELLIGENCE (L') DU COEUR

Cinéma ONF: 15h30.

MADAME DOUBTFIRE

Paradis: 18h15.

PHILADELPHIE

Paradis: 21h15.

VALEURS (LES) DE LA FAMILLE ADDAMS

Paradis: 21h30.

WONDERFUL (THE), HORRIBLE LIFE

OF LENI RIEFENSTAHL

Cinéma Parallèle: 19h30.

DANSE

ESPACE TANGENTE (840, Cherrier e.) - «Bestiaire», de Hélène Blackburn: 20h30, sauf lun, mar., merc.

MUSIQUE

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) - Orchestre de chambre McGill. Dir. Alexander Bratt. Itzhak Perlman, violoniste. Oeuvres de Mozart: Concerto K. 216, Adagio K. 261 et Rondo K. 373, pour violon, Symphonie no 29: 20h.

PLACE DES ARTS (Salle Maisonneuve) - Orchestre Métropolitain. Dir. Gilles Auger. Dominique Morel et Douglas Nemish, pianistes-duettistes. Ouverture des «Créatures de Prométhée» (Beethoven), Concerto pour deux pianos K. 365 (Mozart), Symphonie no 104 (Haydn): 20h.

THÉÂTRE

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis) - «La foire de la Saint-Barthélemy», de Ben Jonson. Trad., adaptation d'Antoinette Maillet. Mise en scène de Guillermo de Andrea. Du mar. au ven., 20h; sam., 16h, 21h; dim., 15h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (3900, St-Denis) - «L'Histoire de l'oeil», de Michel Marc Bouchard. Mise en scène de Daniel Meilleur. Avec Alain Fournier et Yves Dagenais. Du merc. au sam., 20h; dim., 15h.

LA LICORNE (4559, Papineau) - «Danny et les flots bleus de l'océan», de John-Patrick Shanley. Trad. de Yves Codrère. Mise en scène de Jean Laliberté. Du mar. au sam., 20h.

ESPACE LIBRE (1945, Fullum) - «Les frères Bunker», de Michel Laperrière, Luc Senay et Robert Vézina. Mise en scène de Guy Beausoleil: 20h30.

THÉÂTRE DE LA BIBLIOTHÈQUE (1030, St-Hubert) - «Mariage», de Witold Gombrowicz. Mise en scène de Jean-Maurice Gélais, assisté de Guy Lapière. Présentation du Théâtre Acte 3. Du merc. au sam., 20h.

COLLÈGE LIONEL-GROULX (100, Duquet, Ste-Thérèse) - «Le poisson a-t-il un système nerveux sensible à la douleur», de Louise St-Pierre: 20h.



PHOTO AFP

B.B. King a profité de son séjour en Chine pour visiter la Grande Muraille avant d'inaugurer samedi soir le Hard Rock Cafe de Pékin devant une assistance triée sur le volet.

POUR ENFANTS

THÉÂTRE BISCUIT (221, St-Paul o.) - «Opéra fou». Mise en scène de Vladimir Ageev. Avec Annie Gagnon et Dominique Perreault. Sam., dim., 15h.

VARIÉTÉS

THÉÂTRE ST-DENIS 1 - «Starmania», opéra rock de Michel Berger et Luc Plamondon. Mise en scène de Lewis Furey. Avec Luce Dufault, Bruno Pelletier, Judith Bérard, Jasmine Roy, Frank Sherbourne, Patsy Gallant et Michel Pascal: 20h.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS (4530, Papineau) - «Variétés '94», avec Gilles Lalonde, Lynne Allaire, Caroline Lacroix, Alexandre Rémy et Louis Stephan. Du mar. au ven., 20h; sam., 17h, 21h.

LA LICORNE (4559, Papineau) - Yoland Sirard: 20h.

LE GISTRO D'AUTREFOIS (1229, St-Hubert) - La Bande à Magoo: des 21h.

QUAI DES BRUMES (4481, St-Denis) - Yannick Rieu: des 21h30.

CASINO DE MONTRÉAL - Jardin d'hiver - Chantal Kreviazuk: de 19h à minuit. (Hall d'entrée) - Trio Luc Lopez: de 19h à 23h.

CÔTE-DES-NEIGES

6700, Côte-des-Neiges 849-FILM

CROOKLYN (v.o. anglaise) (G) Digital

Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:00 - 4:20 - 7:00 - 9:35

Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:35

3 NINJAS KICK BACK (v.o. anglaise) (G) *

Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:25

Ven., Lun. et Jeu.: 7:25

RECKLESS KELLY (v.o. anglaise) (G) *

9:25

WIDOW'S PEAK (v.o. anglaise) (G) *

Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:25 - 7:20 - 9:20

Ven., Lun. et Jeu.: 7:20 - 9:20

Laissez-passer refusés

CLEAN SLATE (v.o. anglaise) (G) *

Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:35

Ven., Lun. et Jeu.: 7:05

PAPER (THE) (v.o. anglaise) (G) *

9:30

FOUR WEDDINGS AND A FUNERAL

(v.o. anglaise) (G) *

Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:30

Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:30

WHEN A MAN LOVES A WOMAN (v.o. anglaise)

(G) * / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:50 - 4:25 - 7:00 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:35

NO ESCAPE (v.o. anglaise) (13 ans) Digital

Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 4:20 - 7:10 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:35

POINTE-CLAIRE 849-FILM

6361, Trans-Canada

GROSS INDECENCY (v.o. anglaise) (16 ans) *

Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:20 - 5:10 - 7:00 - 9:10 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:10

NO ESCAPE (v.o. anglaise) (13 ans) Digital

Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:00 - 4:20 - 7:00 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:20

3 NINJAS KICK BACK (v.o. anglaise) (G) *

Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00

Ven., Lun. et Jeu.: 7:00

THREESOME (v.o. anglaise) (13 ans) *

9:00

FOUR WEDDINGS AND A FUNERAL

(v.o. anglaise) (G) *

Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:30

Laissez-passer refusés

BACKBEAT (v.o. anglaise) (13 ans) *

Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:15

Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:15

SCHINDLER'S LIST (v.o. anglaise) (13 ans) *

Digital

CLIFFORD (v.o. anglaise) (G) *

1:30 - 3:30 - 5:30

LES CINÉ-PARCS SONT MAINTENANT

OUVERTS TOUS LES SOIRS !

CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 849-FILM

A 6 Km du pont Mercier

LOUIS 19 (v.o. française) (G)

2e film: VALEURS DE LA FAMILLE ADDAMS

(LES) (v. française) (13 ans)

TWIT KELLY L'INTÉPRIPE (v. française) (G)

2e film: ACE VENTURA MÈNE L'ENQUÊTE

(v. française) (G)

TROU DE MÉMOIRE (v. française) (G)

2e film: FILS DE LA PANTHÈRE ROSE (LE)

(v. française) (G)

CINÉ-PARC LAVAL 849-FILM

Route 15 (sortie 14)

ABSOLU (v. française) (13 ans)

2e film: MAMAN NE SE LAISSE PAS MARCHER

SUR LES PIEDS (v. française) (13 ans)

PHILADELPHIE (v. française) (G)

2e film: RUDY (v. française) (G)

TROU DE MÉMOIRE (v. française) (G)

2e film: FILS DE LA PANTHÈRE ROSE (LE)

(v. française) (G)

LOUIS 19 (v. française) (G)

2e film: VALEURS DE LA FAMILLE ADDAMS

(LES) (v. française) (13 ans)

CINÉ-PARC ODEON 849-FILM

Trans-Canada (sortie 95)

TWIT KELLY L'INTÉPRIPE (v. française) (G)

2e film: ACE VENTURA MÈNE L'ENQUÊTE

(v. française) (G)

CORBEAU (LE) (v. française) (16 ans)

2e film: FORTÉRESSE (LA) (v. française)

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE 472-6660

Route 15 (sortie 21)

TWIT KELLY L'INTÉPRIPE (v. française) (G)

2e film: ACE VENTURA MÈNE L'ENQUÊTE

(v. française) (G)

PATROUILLE (LA) (v. française) (13 ans)

2e film: L'AFFAIRE PÉLICAN (v. française)

LIGUE MAJEURE 2 (v. française) (G)

2e film: TERRE INTERDITE (v. française)

CORBEAU (LE) (v. française) (16 ans)

2e film: FORTÉRESSE (LA) (v. française)

NO ESCAPE (v.o. anglaise) (13 ans)

2e film: SERIAL MOM (v.o. anglaise)

CINÉ-PARC ST-HILAIRE 467-0402

Route 20 (sortie 115)

LOUIS 19 (v.o. française) (G)

2e film: VALEURS DE LA FAMILLE ADDAMS

(LES) (v. française) (13 ans)

JEU DE PUISSANCE 2 (v. française) (G)

2e film: ROCK N' NONNE 2 (v. française) (G)

CINÉ-PARC TRACY 742-3545

Route 30 (sortie 178)

ABSOLU (v. française) (13 ans)

2e film: MAMAN NE SE LAISSE PAS MARCHER

SUR LES PIEDS (13 ans)

TWIT KELLY L'INTÉPRIPE (v. française) (G)

2e film: ACE VENTURA, MÈNE L'ENQUÊTE

Les blues de Pékin

Associated Press

PÉKIN

■ B.B. King doit encore avoir un peu plus le blues après avoir officiellement inauguré samedi à Pékin le premier Hard Rock Cafe en Chine: la censure a pesé sur la cérémonie et le plus célèbre rockeur chinois s'est vu refuser l'entrée du nouvel établissement.

B.B. King et sa célèbre guitare «Lucille» ont joué devant une assistance triée sur le volet, composée principalement de diplomates, d'hommes d'affaires et de célébrités étrangères. Toutes les chansons du musicien de blues avaient été soumises au contrôle de responsables gouvernementaux.

Comme les autorités de Pékin désapprouvent le rock, peu de magasins de disques proposent ce genre de musique et nombre de Chinois n'en ont jamais écouté. De même, les quelque groupes de rock chinois existants ne peuvent jouer que devant un public peu nombreux et souvent étranger.

Résultat: Cui Jian, dont les chansons rock sur l'insatisfaction sociale, l'ont rendu populaire aux yeux des jeunes, s'est vu interdire l'entrée du Hard Rock Cafe. D'autres aussi n'avaient pas été invités comme le musicien Ye Yong et le groupe Hei Bao («panthere noire»). Mais ce dernier s'est tout de même débrouillé pour assister à la soirée.

Selon l'un des dirigeants du Hard Rock Cafe, Cui Jian ne faisait pas partie de la liste des invités afin d'éviter de mécontenter le gouvernement à l'approche du cinquième anniversaire des massacres de Tiananmen le 4 juin 1989.

AUBAINES

ÉVÈNEMENT -

Solde

DU GRAND MONTRÉAL

AMEUBLEMENT ET ÉLECTROMÉNAGERS

Un événement-solde qui se poursuivra mercredi dans La Presse.

Ne manquez pas ce cahier spécial rempli d'aubaines et consultez-le attentivement car il y a de nombreux prix à gagner.

La Presse

N0217 - 524

Pour faire connaissance... tout simplement

TRAIT D'UNION

Annonce gratuite

TOUS LES JEUDIS DANS LE CAHIER "SORTIR"

SIMPLE ET GRATUIT!

Composez le **285-7111** pour placer votre annonce (4 lignes) gratuitement sous la rubrique de votre choix:

- femme cherche homme
- homme cherche femme
- femme cherche femme
- homme cherche homme
- divertissements, voyages...

L'heure de tombée pour les annonces paraissant dans "Trait d'Union" est le mardi précédent à 17 h.

Nous vous donnerons un numéro de boîte vocale et un code d'accès confidentiel.

Pour enregistrer votre

Théâtre

Relations France-Québec à la sauce droits d'auteur

JEAN BEAUNOYER



Un petit lundi matin douillet, un café fumant et rien que le goût de parler de la paix dans le monde, la paix dans les ménages et surtout la paix au théâtre. Et pourtant, rien ne m'y dispose: la semaine dernière a donné lieu à bien des chicanes et des règlements de comptes. La plus spectaculaire a sûrement été celle qui entourait la lecture — le pamphlet? — le règlement de comptes?... qualifiez vous-même la chose finalement — du texte de Tremblay *En circuit fermé*. On a bien ri sur le coup mais après, il y a comme un malaise, presque une honte. Les «bitcheries» laissent toujours un goût amer quand on constate les dégâts. Voilà pour la paix des ménages.

Maintenant tentons de faire la paix du théâtre. Ce qui ne sera sûrement pas facile puisqu'il s'agit d'un conflit qui risque de s'éterniser. Vous vous souvenez sans doute de la conférence de presse préparée par l'Association québécoise des auteurs dramatiques (l'AQAD), il y a quelques semaines. On dénonçait alors le monopole que la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACED) entend exercer dans la perception des droits des auteurs et compositeurs, autant en Europe qu'ailleurs dans le monde, y compris au Québec pour les oeuvres d'expression

française. En clair, dès qu'une oeuvre est jouée en Europe, la SACED contrôle les droits de l'auteur pour cette pièce ainsi que tout son répertoire à venir, partout dans le monde, et se donne également un droit de gérance.

Je vous épargne tous les détails et l'histoire du litige pour ne pas décourager le lecteur qui pourrait s'imaginer qu'il s'agit là d'une chicane de chapelle. En fait, le conflit est important puisqu'il remet en cause la raison d'être de l'AQAD, une association québécoise fondée en 1990 qui protège les intérêts des auteurs sans percevoir les droits. Conflit important aussi parce qu'il menace bon nombre de gérants, selon les dires de l'AQAD, qui deviendraient subitement beaucoup trop dispendieux pour les auteurs.

Au moment de donner le compte-rendu de cette conférence de presse, la situation semblait claire et l'attitude de la SACED nous faisait penser à du détestable colonialisme à peine masqué.

L'autre son de cloche

Mais voilà! Rien n'est jamais si simple et même si l'AQAD était de bonne foi avec un Robert Gurik très convainquant à sa tête, il manquait un élément. Élémental, comme dirait l'autre: il nous manquait l'autre son de cloche.



Robert Gurik

C'est Jean-Louis Roux qui me l'a donné. Il est très difficile de douter de l'intégrité, de la sincérité et de l'intelligence de cet homme de théâtre qui a formé et dirigé autant de comédiens. Il fait partie de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques du Québec. Et c'est là que commence la rancune.

«Les reportages que j'ai lus sur la tenue de cette conférence de presse m'ont poussé à réagir et à corriger certaines affirmations de mon ami Robert Gurik.

«Précisons tout d'abord que la SACD-Québec est un organisme indépendant juridiquement de Paris. Il s'agit d'une société québécoise de perception qui déplore ce malheureux conflit. Nous avons offert des compromis qui ont été refusés puisque l'AQAD ne semble pas vouloir établir un dialogue avec nous. La Belgique, la Suisse fonctionnent en harmonie avec Paris, pourquoi pas ici?

«On voulait par exemple négocier le droit de gérance pour ne pas surimposer l'auteur (pourcentage sur les droits après perception et pourcentage du gérant). Il n'est pas question d'éliminer les gérants mais de partager équitablement les droits à la satisfaction de tout le monde.

«On a également proposé aux auteurs québécois que la SACD n'intervienne qu'à la reprise et non à la création d'une pièce. Et on sait que souvent la pièce n'est pas reprise.

«La SACD est au Québec depuis 100 ans. Auparavant, il y avait cette exclu-



Jean-Louis Roux

sion territoriale qui délimitait la juridiction de la SACD; depuis quelques années, il n'y a plus cette clause et l'auteur ou compositeur est perçu dans le monde entier. L'avantage de la SACD se situe au niveau de la surveillance qui est beaucoup mieux faite et qui est avantageuse pour les auteurs. Il ne faut pas oublier non plus qu'elle couvre le secteur audiovisuel qui est de plus en plus important dans notre société.»

Gilles Carle, Denys Arcand, Marcel Beaulieu (président), Micheline Lanctôt (vice-présidente), Marcel Dubé, Jean Salvy et Jean-Louis Roux font partie du comité des auteurs de la SACD-Québec.

Un dossier qui se révèle plus complexe qu'il ne semblait l'être au début et des questions qui restent en suspens: quel est le pouvoir réel de Paris dans la gestion et la gérance des droits? Ce monopole de la SACD (société incontournable pour jouer à Paris) est-il légal en Amérique? Pourquoi la SACD n'explique pas publiquement ses objectifs? Pourquoi l'AQAD ne fait aucunement état des propositions de la SACD? Est-ce que les auteurs québécois seraient beaucoup mieux protégés par la SACD? Mieux payés? Et beaucoup d'autres questions à débattre dans un avenir prochain... en espérant la paix et un autre café bien chaud.

L'outsider Turban et l'exaspérant Kronos

CLAUDE GINGRAS

■ C'est tardivement, à 30 ans, dans une oeuvre de seconde zone, le deuxième Concerto de Paganini, et par la «porte de côté», les concerts du dimanche après-midi, que Ingolf Turban faisait hier ses débuts à l'OSM.

Cette situation triplement étrange peut s'expliquer par le fait que nous avons affaire à un outsider. Cet Allemand de Munich n'est certainement pas *persona grata* au sein de l'école violonistique judéo-new-yorkaise «parrainée» par le père Stern. *Outsider* par ses origines, le nouveau venu l'est aussi par sa façon de jouer du violon, une façon dont est banni tout le *schmalz* caractéristique des «disciples» Perlman, Zukerman and company.

Son physique joue d'ailleurs contre lui. Rien du «joli garçon» Joshua Bell, rien du «sex symbol» Gil Shaham. Au contraire, une espèce de grande araignée aux membres comme disloqués.

Mais quel talent et quel jeu! Un vibrato sobre et contrôlé, une articulation toujours nette, une justesse irréprochable, une beauté de son, une musicalité toujours en éveil, avec des fins de phrase qui respirent jusqu'au bout, bref autant de qualités qui rendent cette quasi-demi-heure de Paganini écoutable jusqu'à la fin et nous font simplement regretter qu'elles ne soient pas mises au service d'une musique plus valable.

Jouant sur un violon français, signé Nicolas Lupot, le jeune homme a composé sa propre cadence, avec des ricanements bien «paganiniens» et des pizzicati suggérant un second instrument. Dutoit, qui a enregistré les six Concertos de Paganini en 1974-75 avec Salvatore Accardo et connaît donc la tradition, a placé André Gosselin et son glücksenspiel tout près du violoniste pour la Campanella finale.

Le concert débute par un *Children's Corner* orchestré et joué avec la plus grande délicatesse. Mais je renonce à la reprise du Kodály et du Ravel pour aller entendre, à la Chapelle du Bon-Pasteur, un pianiste du nom de Leonardo Boccaccio.

Je croyais qu'il s'agissait d'un pianiste en visite. Je découvre un Argentin qui vit à Montréal et étudie avec Louis-Philippe Pélletier à McGill. Je m'étonne d'ailleurs que Pélletier ait comme élève un sujet aussi médiocre. Les passages joués à une seule main sont assez écoutables, mais le garçon a parfois des problèmes de coordination entre la droite et la gauche; on ne compte plus les fautes et on entend même des notes qui ne figurent pas dans le texte. Un peu de poésie, ici et là dans le Liszt, laisse croire à un certain talent, quand même.

La journée se termine au Quatuor Kronos. Les quatre musiciens saluent gravement, comme ceux d'un quatuor «ordinaire», mais leurs costumes de rockeurs (sauf la blonde violoncelliste, en longue robe noire) indiquent immédiatement que ceci n'est pas un quatuor comme les autres. Il se distingue par son répertoire inhabituel et, par le fait même, sa façon de le présenter: dans la plus grande noirceur, avec de l'amplification, de la distorsion, des éclairages et parfois des éléments de théâtre musical.

Ce sont des virtuoses, aucun doute là-dessus. Je crois même que ce sont de vrais musiciens. C'est la musique qu'ils proposent qui m'exaspère: facile et gratuite de conception et de construction, pleine de formules éculées, et préférant l'effet et le divertissement à la réflexion et l'enrichissement spirituel. Le recours au répétitif donne, forcément, un semblant de forme à la pièce de Lois V. Vierk. Dans la pièce finale, le débit ininterrompu du poète Allen Ginsberg parlant de «Negroes», de «drugs», d'«alcool», de «Brooklyn», d'«ugliness», de «dollars» (et même plusieurs fois de «Mohawk», a-t-il semblé) est plus *musique* que le commentaire primaire des quatre archets. On peut ignorer les trois autres selections.

Le Kronos, c'est, en somme, la «musique classique» des rockeurs. Je souhaite à ceux-ci d'écouter Beethoven et Chostakovitch qui, eux, n'ont pas besoin d'amplification et d'éclairages.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL. Chef d'orchestre: Charles Dutoit. Soliste: Ingolf Turban, violoniste. Hier après-midi, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Dans le cadre des «Dimanches Standard Life».

Programme partiel: *Children's Corner*, pour piano (1908) — Debussy, orchestration: Caplet (1910) Concerto pour violon et orchestre no 2, en si mineur, op. 7 (1826) — Paganini

LEONARDO BOCCACCIO, pianiste. Hier après-midi, Chapelle historique du Bon-Pasteur.

Programme: *Années de pèlerinage* — Première Année: Suisse, G. 160 (1848-54) — Liszt *Variations* op. 27 (1936) — Webern *Deuxième Livre des Études* (1915) — Debussy

QUATUOR A CORDES KRONOS — David Harrington et John Sherba (violons), Hank Dutt (alto) et Joan Jeanrenaud (violoncelle). Hier soir, salle Pierre-Mercure de l'UQAM. Présentation: ACREQ.

Programme: *Cat O'Nine Tails* (1988) — John Zorn *River Beneath the River* (1993) — Lois V. Vierk *Nymphs* (1988) — Kaija Saariaho *Howl* (1993) — John Oswald *Howl* (1993) — John Hyla

Changez de voiture tous les 730 jours.

ESCORT LX SPORT 94

SEULEMENT

199\$*
PAR MOIS

LOCATION-BAIL DE

24 MOIS
SANS PROBLÈME



GROUPE SPORT SANS FRAIS

- ♦ Volant sport
- ♦ Compte-tours
- ♦ Jantes en aluminium 14"
- ♦ Aileron arrière

ÉQUIPEMENT DE SÉRIE

- ♦ Moteur de 1,9 litre
- ♦ Boîte manuelle 5 vitesses
- ♦ Coussin gonflable côté conducteur
- ♦ Servofreins/Servodirection
- ♦ Radio AM/FM stéréo

L'Escort LX Sport. Offrez-vous

toute la tranquillité d'esprit à un prix vraiment exceptionnel.

Faites vite, cette offre est d'une durée très limitée.



Pour tout renseignement,
1 800 561-FORD

PROGRAMME POUR DIPLOMÉS: Certificat rabais de 750\$ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

Chez vos concessionnaires Ford et Lincoln Mercury

ENCORE PLUS POUR VOUS!



*LES MENSUALITÉS DE LA LOCATION S'APPLIQUENT À UNE ESCORT LX SPORT 3 PORTES 1994, GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 005A. LES MENSUALITÉS DE 199\$ S'APPLIQUENT EN VERTU D'UN CONTRAT DE LOCATION DE 24 MOIS, UN ACOMPTÉ DE 1200\$ ET LA PREMIÈRE MENSUALITÉ SONT EXIGES. AU TERME DE 24 MOIS VOUS POURREZ SOIT RETOURNER LA VOITURE, SOIT EN DEVENIR PROPRIÉTAIRE MOYENNANT UNE SOMME SUPPLÉMENTAIRE DE 6504\$. OFFERT UNIQUEMENT AUX PARTICULIERS SUR APPROBATION DE CRÉDIT. DES FRAIS DE 0,06\$ DU KILOMÈTRE APRÈS 5000 KILOMÈTRES ET D'AUTRES CONDITIONS S'APPLIQUENT. TRANSPORT, IMMATRICULATION, ASSURANCES ET TAXES APPLICABLES EN SUS. LE CONCESSIONNAIRE PEUT LOUER À PRIX MOINDRE. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR TOUS LES DÉTAILS. ÉCONOMISEZ JUSQU'À 700\$ DE REMISE PAR AN, SOIT 3500\$ EN TOUT, AVEC LA CARTE CIBC FORD VISA ET JUSQU'À 1400\$ PAR ANNÉE OU 7000\$ EN TOUT, AVEC LA CARTE CIBC FORD VISA OR, APPLICABLE À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN VÉHICULE NEUF FORD, MERCURY OU LINCOLN. CERTAINES CONDITIONS, ANCIENNES DES FRAIS ANNUELS, S'APPLIQUENT À L'ÉMISSION DE LA CARTE. RENSEIGNEZ-VOUS SUR CE PROGRAMME CIBC ET FORD DU CANADA: TITULAIRES DE LICENCE DE CETTE MARQUE. *CERTAINES EXCEPTIONS S'APPLIQUENT À LA GARANTIE PARE-CHOC À PARE-CHOC.